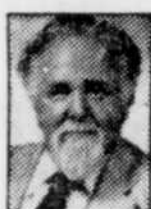


- ☐ MacEachen prêt pour le 3 novembre B-2
- ☐ Le roman de Monique Bégin B-4
- ☐ Nouvel atlas régional B-10

LE SOLEIL
contente
son monde...
647-3333

La constitution a réuni les trois colombes



richard daignault
à Ottawa

Les trois colombes se sont rencontrées pour discuter de constitution et de stratégie.

Dans la chronique de mardi dernier j'écrivais que Jean Marchand, le parrain politique du premier ministre Pierre Trudeau, avait discuté privément avec ce dernier pendant 45 minutes.

Marchand avait été aperçu à l'édifice Langevin où les bureaux du premier ministre sont situés. Mais il semble que la vraie rencontre, selon des informations subséquentes, ait eu lieu chez Marchand, au déjeuner, le même jour.

Marchand est président du Sénat canadien et à ce titre, il bénéficie de très beaux appartements situés dans l'édifice de la tour de la Paix.

Or, apparemment sans avoir été vu de qui que ce soit, Gérard Pelletier s'est joint à ses amis. Pel-

letier est ambassadeur du Canada auprès des Nations-Unies.

Rien n'a transpiré de la rencontre.

Cependant, la position de Trudeau semble évoluer.

J'avais révélé, la semaine dernière, que Trudeau avait parlé à son caucus de la possibilité de reporter l'application de certaines parties de la charte des droits vers une échéance lointaine.

Or, au caucus d'hier, bien qu'il ait été plus question d'économie que de constitution, il semble encore une fois qu'on ait parlé de compromis permettant aux provinces dissidentes de se dissocier de la charte des droits ou de certaines de ses parties.

Ces bruits n'ont malheureusement rien de précis, et ceux parmi les lecteurs qui sont avocats seront bien en peine pour savoir ce que cette charte étiopie pourrait bien contenir comme mécanisme d'application.

Robertson-Pickersgill

Toutefois la rumeur d'un compromis de cette nature rappelle une proposition tout à fait précise qui avait été faite le 10 février à

Toronto par Gordon Robertson.

Robertson fut l'un des principaux architectes de la politique constitutionnelle du gouvernement fédéral. Il occupa pendant de nombreuses années le poste le plus élevé de la fonction publique fédérale, celui de secrétaire du conseil privé, occupé aujourd'hui par Michael Pitfield.

Mais Robertson n'est pas un homme qui croit aux méthodes autoritaires du premier ministre actuel inspirées par le stratège Michael Kirby. Quelqu'un qui connaît Kirby pour avoir discuté avec lui m'a dit récemment: "Ça ne dérange Kirby aucunement que le Québec soit en colère contre Ottawa pendant un quart de siècle".

Robertson est un homme de compromis et la formule qu'il a proposée, selon ce qu'il a lui-même raconté, a été pensée et articulée par un homme qui a aujourd'hui 76 ans. Il s'agit de Jack Pickersgill, collaborateur intime de William Lyon Mackenzie King, de 1937 jusqu'à la retraite, en 1948, de ce dernier.

Je ne reprendrai pas la formule de compromis ici. Je l'ai présentée dans cette chronique il y a de nombreux mois.

Mais en bref, elle propose de rapatrier la constitution au Canada, avec une charte des droits, en suspendant toutefois sa proclamation pendant quatre ans.

Ce n'est qu'au bout de cette longue période que la charte deviendrait loi au Canada.

Mais — et c'est un gros mais — les provinces qui se seraient prononcées contre la charte au cours de la troisième ou quatrième année de la période suspensive seraient soustraites à l'application de la charte dans son intégralité.

On ne pourrait pas reprendre une partie de la charte qui fait l'affaire et en rejeter une autre. Ce serait tout, ou rien. Plus tard, les provinces dissidentes pourraient évidemment se joindre aux autres.

Robertson et Pickersgill croient que leur formule répond aux objections de Londres, à savoir que le gouvernement central veut imposer sa constitution contre la volonté de huit provinces.

De plus, Robertson et Pickersgill sont convaincus que leur formule de compromis permettrait à Ottawa de placer les Canadiens français de l'Ontario sur le même pied que les anglophones du Québec.

Vu que la nouvelle charte ne serait plus imposée mais acceptée librement, rien n'empêcherait Ottawa de prévoir l'application de l'article 133 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique en Ontario.

Selon Robertson et Pickersgill il est injuste de ne pas traiter de la même manière, dans une loi fédérale, les 600.000 Canadiens français de l'Ontario et les anglophones du Québec.

A cet égard, Robertson rappelle que la population entière de la Nouvelle-Ecosse est inférieure à la population francophone de l'Ontario. La situation qu'on fait aux Canadiens français en Ontario est injuste, dit-il.

Or, il est de plus en plus question à Ottawa de voir ce qu'il y a moyen de sortir de cette formule de compromis, Robertson-Pickersgill.

Ottawa cherche

Le gouvernement fédéral, au stade où l'imbricatio est rendu, cherche à se rallier non seulement le plus grand nombre de provinces mais aussi l'appui (perdu momentanément du Nouveau Parti démocratique et même du Parti conservateur.

Les stratèges libéraux se rappellent maintenant que les conservateurs dirigés par Joe Clark favorisent une formule d'amendement à la constitution qui permettrait à n'importe quel gouvernement provincial de se soustraire à l'effet d'un amendement constitutionnel avec lequel il n'est pas d'accord.

A partir de ces éléments donc, selon des informations de bonnes sources, le gouvernement serait prêt à faire lui-même des amendements substantiels à son projet de constitution si une nouvelle approche pouvait rallier le Parlement canadien et quelques provinces en plus.

Je l'ai déjà signalé. Il est quasi impensable que le gouvernement fédéral parte pour Londres avec une constitution condamnée par huit des dix provinces et approuvée à la Chambre des communes par une majorité infime de quelque 10 voix.

Ottawa est devenu agressif. Son agressivité révèle son insécurité. C'est pourquoi, alors qu'à l'avant-scène Trudeau montre les dents, les stratèges fédéraux à l'arrière-scène cherchent la formule qui sortirait Ottawa de son isolement.



Avant son départ pour Cancun au Mexique, hier, le premier ministre Trudeau a serré la main de l'ambassadeur mexicain à Ottawa, M. Agustín Barrios Gómez, venu lui souhaiter bon voyage.

Conférence ou non, Trudeau envisage des modifications

OTTAWA (d'après PC et UPC) — Le premier ministre Trudeau a déclaré hier qu'il envisageait de modifier son projet de réforme constitutionnelle, que ses homologues provinciaux acceptent de le rencontrer la semaine prochaine ou non, pour donner leur approbation.

"J'ai, bien sûr, des propositions à leur faire, a-t-il dit aux journalistes au moment où il prenait l'avion pour se rendre à Cancun (Mexique) assister au sommet Nord-Sud.

"S'ils ne veulent pas assister à la réunion, je devrai les faire (les changements) devant quelque autre forum."

M. Trudeau n'a pas donné de précision. Mais, il faut croire qu'il pourrait présenter au Parlement quelques amendements, conférence constitutionnelle ou pas.

Le chef du gouvernement fédéral se rend au Mexique sans savoir si ses homologues provinciaux vont accepter ses conditions pour une conférence constitutionnelle le 2 novembre.

Ces conditions sont: l'ajournement d'une semaine du dépôt du budget et l'acceptation que cette conférence constitutionnelle soit "l'ultime tentative de trouver un terrain d'entente".

"J'espère, a dit M. Trudeau, qu'ils seront disposés à faire quelques concessions, ce que je n'entrevois pas, pour le moment."

Il a ajouté qu'il souhaitait que les médias ne soient pas admis aux débats.

D'autre part, plusieurs premiers ministres provinciaux ont exprimé des réserves, hier, mais se sont dits prêts à assister à une nouvelle conférence constitutionnelle.

Quelques-uns d'entre eux ont cependant déclaré qu'ils n'accepteraient pas parce que ce serait ridicule de demander d'autres délais.

D'autres, dont le premier ministre Lévesque, ont indiqué leur préférence pour une rencontre préliminaire de ministres provinciaux avant tout sommet entre M. Trudeau et les leaders des provinces.

Lors de sa visite à Toronto, M. Lévesque a exprimé sa volonté d'assister à la conférence même s'il s'attend à ce que ce soit une perte de temps.

"Nous nous y rendrons de bonne foi sans rêver en couleurs", a dit M. Lévesque. "Allons voir s'il y a quelque chose sur la table ou s'il s'agit de frime et que nous avons de nouveau été menés en bateau."

Le premier ministre de la Saskatchewan, M. Allan Blakeney, s'est pour sa part dit désappointé par le ton du télégramme de M. Trudeau. Il a prévenu que la rencontre est "vouée à l'échec" parce que les ministres des Affaires intergouvernementales ne pourront pas débayer le terrain en vue du sommet.

En dépit de ses opinions, M. Blakeney a noté qu'il recommanderait que les premiers ministres assistent à la rencontre.

Les premiers ministres de Terre-Neuve, M.

Brian Peckford, et de Nouvelle-Ecosse, M. John Buchanan, ainsi que le ministre de la Justice de l'Île-du-Prince-Édouard, M. Horace Carver, ont aussi déclaré qu'ils assisteront à la conférence.

"Nous regrettons le ton du télé du premier ministre" a dit M. Carver qui représentera le premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, M. Angus MacLean.

"Il nous semble que ce n'est pas là une bonne façon d'engager une rencontre de premiers ministres."

De son côté, M. Peckford a prévenu qu'il est important que les provinces ne recherchent pas une autre remise.

Il croit que la rencontre du 2 novembre peut être valable "si le gouvernement fédéral est sérieux dans sa recherche d'un compromis raisonnable".

A Toronto, le premier ministre de l'Ontario, M. William Davis, a semblé déçu par le délai imposé au dépôt du budget et a déclaré qu'il aurait préféré une rencontre la semaine prochaine.

A Fredericton, le premier ministre Richard Hatfield a sensiblement abondé dans le même sens que M. Davis, tout en se disant prêt à participer à la conférence du 2 novembre.

Tout le Canada appuie la charte des droits

CALGARY (D'après PC) — La population du Canada accorde son appui à la charte des droits proposée par le premier ministre Trudeau dans une proportion de 84 pour 100. Au Québec, l'appui est accordé par 84 pour 100 des gens et dans l'Ouest, par 80 pour 100 de la population.

C'est ce qui ressort d'un sondage rendu public, hier, par la "Canada West Foundation".

Ce résultat vient en contradiction avec la position adoptée par les quatre premiers ministres de l'Ouest, qui se sont à maintes reprises opposés à l'inclusion d'une charte des droits dans le projet constitutionnel du premier ministre Trudeau.

Les vues sur cette question ont varié de celle du premier ministre de l'Alberta, M. Peter Lougheed, qui s'y oppose parce qu'il estime adéquates les Chartistes provinciales des droits, à celle du premier ministre du Manitoba, M. Sterling Lyon, qui s'oppose

aux chartes des droits en général. La conclusion à laquelle arrive la "Canada West Foundation" sur l'acceptation de la charte fédérale est basée sur les résultats d'un sondage réalisé en mai dernier par une firme spécialisée montréalaise, le Centre de recherche sur l'opinion publique (CROP).

Entre 1.900 et 2.000 personnes avaient alors répondu à la question de savoir s'ils étaient en faveur d'une charte des droits qui "procurerait aux Canadiens individuellement une protection contre un traitement injuste de la part de quelque niveau de gouvernement que ce soit au Canada".

La charte fédérale des droits recueille l'assentiment de 84 pour 100 des répondants; la répartition régionale est de 86 pour 100 dans les provinces atlantiques, de 84 pour 100 au Québec, de 85 pour 100 en Ontario et de 80 pour 100 dans l'Ouest.

LA CLINIQUE TARDIF ENR.
595, boul. Charest est
Tél.: 529-9721

DR MARTIN GIASSON
DR BERNARD BERTHIAUME
DR JEAN DESLANDES

Optométristes

- Examen de la vue • Verres de contact
- Lunettes
- Soins professionnels complets

QUÉBEC-FLORIDE
TOUT COMPRIS

en 5 minutes!!

VOYAGE 2000
628-2020

VOYAGES FRONTENAC
651-9610

AIR CANADA
TOURAM

657-7051
GALERIES LA CANADIENNE

627-5955
GALERIES DE LA CAPITALE

285-1220
DONNA CONA

INTER-AGENCES

DETENTEURS D'UN PERMIS DU QUÉBEC

C. Boulanger, m.d.
Jacqueline Carignan, m.d.
J.R. Clément, m.d.
Lise Garand, m.d.
G. Richard, m.d.

OPHTALMOLOGISTES
CLINIQUE D'OPHTALMOLOGIE STE-FOY
2590, boul. Laurier, suite 210
Ste-Foy G1V 4M6 — (418) 653-6655

BOSTON STEAK OU ROSBIF 5.99

CLUB SANS OS STEAK-ROSBIF 6.29

CHOPS de PORC SANS OS 4.57

RÔTI de PORC FRAIS FILET 3.27

DINDON FRAIS ENTIER OU DEMI 1.69

POITRINE de POULET FRAIS 3.79

JAMBON COTTAGE FUMÉ 2.59

JAMBON COTTAGE CUIT 2.77

SAUCISSE FRAÎCHE 1.99

LA BOUCHERIE
W.E. BÉGIN INC.
500, ST-JEAN
520, DE LA SALLE ET DE LA REINE

La vie élégante du centre ville
Le St-Amable
à deux pas du Grand Théâtre

Luxeux appartements offerts en copropriété à des prix concurrentiels.

1, 2, 3 chambres ou spacieux «Penthouse»
Hypothèque: 15% - 3 ans
Abri fiscal # 31

Bureau ouvert de 10h à 19h
Samedi et dimanche, 13h à 17h
Demandez Mariette Le May ou Yves Massicotte



Le premier choix à Québec

1155, av. Turnbull
Québec 525-4961



COMBATTEZ L'INFLATION

RENÉ PELCHAT

ATELIER DE REMBOURRAGE

Rembourrage et capitonnage de tous genres. Grand choix de tissus et de similicuir de première qualité.

MOBILIER DE SALLE A MANGER

\$20

à partir de la chaise, selon le modèle

NOTRE OFFRE SPECIALE

PORTE CAPITONNEE

\$35

à partir de pour un côté

MOBILIER DE SALON

359⁹⁵

à partir de chesterfield et fauteuil

10%

de réduction accordée sur les tissus commandés avant le 15 novembre.

RENÉ PELCHAT

REMBOURREUR

résidentiel et commercial.

585, rue Saint-Bonaventure, Québec — Tél.: 524-3004

Le budget MacEachen sera prêt pour le 3



M. Allan MacEachen, ministre fédéral des Finances.

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral des Finances n'a pas éliminé, hier, la possibilité que son budget soit déposé aux Communes le 3 novembre prochain, tel que prévu, malgré les doutes émis à ce sujet par le premier ministre Trudeau.

"Tout est planifié en fonction du 3 novembre, a noté M. Allan MacEachen, et je le déposerai peut-être à cette date."

Car, a enchaîné le ministre des Finances, les premiers ministres provinciaux n'ont pas encore dit s'ils acceptaient ou non de tenir une conférence constitutionnelle le 2 novembre.

Le porte-parole des premiers ministres provinciaux, M. Bill Bennett, n'avait pas encore fourni sa réponse au moment où M. MacEachen tenait ces propos.

M. Trudeau a déclaré, mardi, qu'il se rendait à la demande des premiers ministres provinciaux de tenir une conférence constitutionnelle au cours de la première semaine de novembre, mais que cela ferait remettre à plus tard la présentation du budget.

Economie

Selon M. MacEachen, les premiers ministres provinciaux ne seront peut-être pas d'accord pour que le budget fédéral soit présenté après le 3 novembre, eux qui se plaignent qu'Ottawa s'occupe trop de constitution au détriment de l'économie.

Ces mêmes premiers ministres provinciaux ont déjà indiqué qu'il était parfaitement possible de tenir une conférence constitutionnelle et de déposer le budget aux Communes la même semaine.

Pour le ministre fédéral des Finances, cependant, on ne peut pas faire les deux choses en même temps, car la question de la constitution

pourrait porter ombrage au message du budget.

Aux Communes hier, le ministre MacEachen a accusé les premiers ministres de chercher délibérément à retarder le dépôt du budget le 3 novembre en suggérant le 2 novembre comme date de la tenue d'une conférence sur la constitution.

Réactions

Plutôt que d'attendre après le 3 novembre, en raison de la tenue d'une conférence constitutionnelle, c'est dès

la semaine prochaine que le ministre des Finances devrait présenter son budget, ont affirmé hier aux Communes le leader de l'opposition Joe Clark et son critique pour les affaires québécoises Roch LaSalle.

"Pourquoi les Canadiens doivent-ils faire passer leurs préoccupations économiques au second rang, simplement pour permettre au premier ministre de s'occuper de ses préoccupations constitutionnelles?" a demandé M. Clark.

Le ministre des Finances a répliqué qu'il était physiquement im-

possible de devancer la date du budget à cause des délais d'impression et de distribution des documents s'y rattachant.

M. MacEachen, d'un autre côté, n'a pas voulu commenter la demande des premiers ministres provinciaux de tenir une conférence fédérale-provinciale sur l'économie en décembre prochain, disant que cette question relevait de M. Trudeau.

M. MacEachen a par ailleurs signalé qu'il ne pouvait plus, maintenant, présenter son budget avant novembre, comme il l'avait laissé entendre auparavant.

Broadbent exige la démission du ministre de l'Habitation

par Denis LESSARD

OTTAWA (PC) — Le leader néo-démocrate Ed Broadbent a réclamé hier la démission du ministre responsable de l'habitation, M. Paul Cosgrove, après avoir brandi en Chambre un nouveau document sur la crise du logement, signé cette fois par le ministre.

Alors que le débat autour de présumées études secrètes sur l'impact des taux d'intérêt dans le secteur de l'habitation semblait devoir faire long feu, le gouvernement en contestant toujours l'officialité, le ministre Cosgrove a admis hier que le nouveau rapport était une communication interne du cabinet destinée à la préparation du budget.

L'étude, préparée au moment où les taux d'intérêts oscillaient entre 21 et 22 pour 100, soutient qu'on "ne peut plus affirmer que le nombre de ménages qui éprouvent de sérieuses

difficultés à renouveler leur hypothèque est restreint". D'ici la fin de 1982, plus de 100.000 familles auront à consacrer plus de 30 pour 100 de leurs revenus bruts à l'habitation après avoir renouvelé leur hypothèque, soit un ménage sur onze au pays, affirme le document.

D'autre part, de 30 à 40.000 foyers au pays seraient dans l'impossibilité de "faire plus pour s'aider et de conserver leur maison". "Pour ces ménages, la situation est extrêmement difficile", affirme l'étude pour qui "leur choix se résume à consentir à payer une forte proportion de leurs revenus au logement, essayer de vendre leur maison ou envisager une saisie".

Le document affirme aussi que le taux de vacance des logements serait presque nul en 1983 et qu'il pourrait en résulter une sorte de "marché noir" du logement où les plus fortunés ti-

raient avantage des coûts de loyers devenus incontrôlables. En conséquence les locataires auront à faire face à d'importantes majorations du prix de leur logement, qui pourrait même doubler dans des villes comme Toronto ou Vancouver.

"Déjà un demi-million de locataires paient beaucoup plus de 30 pour 100 de leurs revenus pour leur loyer", indique le rapport, rappelant que tout programme d'aide devrait tenir compte de ces locataires s'il ne voulait pas faire de discrimination.

En Chambre, M. Broadbent, qui avait depuis la reprise des travaux aux Communes évoqué de tels chiffres tirés d'un autre document, a souligné que le nombre des mises en chantier, selon le rapport, ne serait que de 135.000 cette année, le niveau le plus bas depuis 15 ans.

Victoire du fédéral en Cour d'appel

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a gagné un procès visant à interdire à la majorité des 2.100 contrôleurs de l'air fédéraux de débrayer dans leur conflit actuel avec Ottawa au sujet de la négociation de la convention.

Hier, la Cour d'appel fédérale a annulé le verdict du Conseil des relations de travail de la Fonction publique, qui avait estimé que seuls

272 contrôleurs étaient essentiels pour assurer les vols d'urgence durant une grève des 2.100 membres de l'Association canadienne des contrôleurs du trafic aérien.

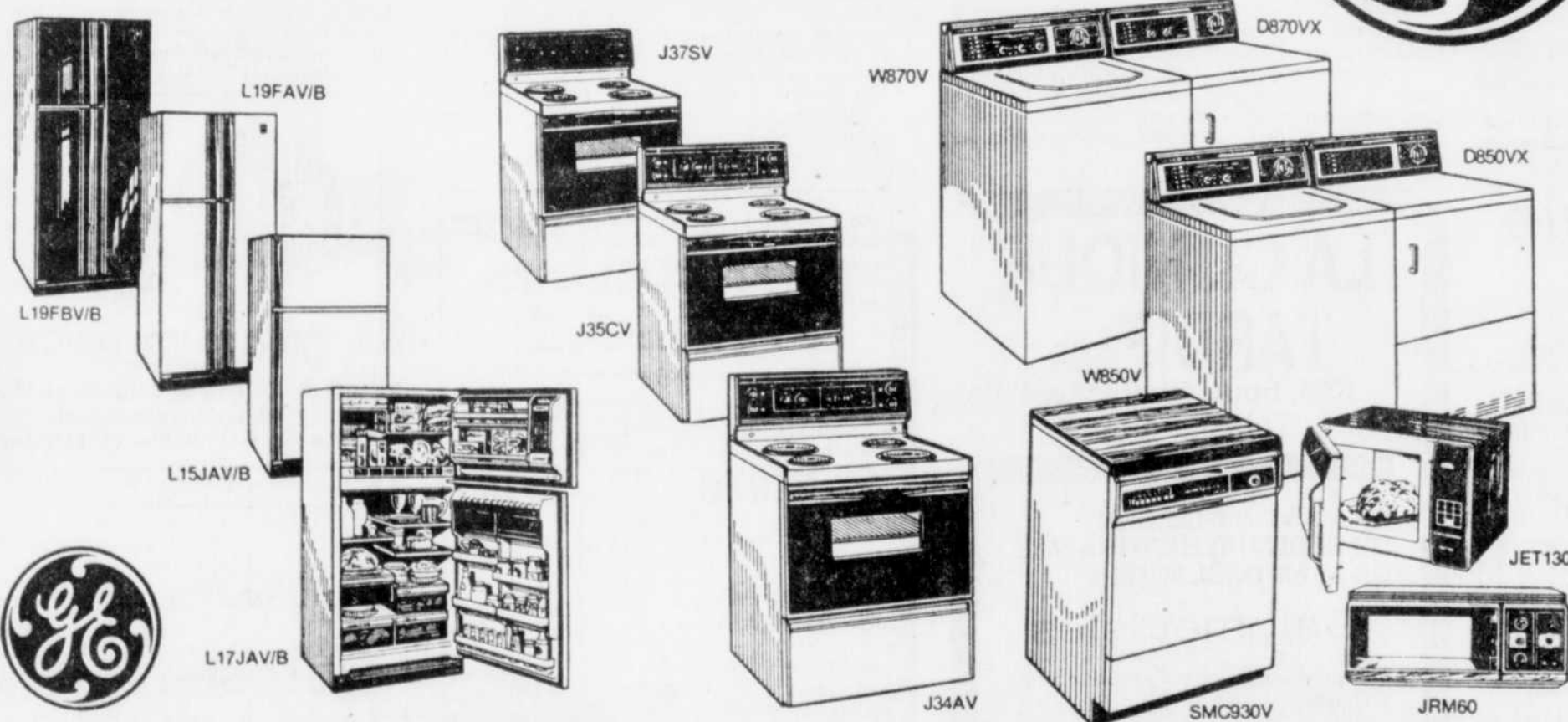
La Cour a précisé que le conseil n'avait pas à défier une déclaration du gouvernement selon laquelle le service aérien au complet devait être assuré pendant une grève.

PLUS de

1 MILLION DE MEUBLAUBAINE A LIQUIDER

POUR FAIRE PLACE A LA NOUVELLE MARCHANDISE

EN VEDETTE LES APPAREILS ELECTROMÉNAGERS



À PRIX MEUBLAUBAINE

19FBV/B — Trois portes côte-à-côte, avec vitre noire et de nombreuses caractéristiques pour la conservation des aliments.

L19FAV/B — D'une capacité de 19 pi. ce réfrigérateur sans givre à compartiments juxtaposés est doté de trois portes. Et vous apprécierez son compartiment congélateur de 6 pi.

L17JAV/B — Voilà le modèle idéal pour la famille en croissance grâce à sa capacité sans givre de 17 pi. Il est doté d'un vaste compartiment congélateur, et de bacs et de tiroirs latéraux translucides.

L15JAV/B — Légèrement plus petit, ce modèle de 15 pi. sans givre offre le maximum de volume dans une caisse de 60", 60" de hauteur. Et il est doté de plusieurs caractéristiques importantes, comme les bacs à fruits et légumes translucides.

J37SV — Un four auto-nettoyant "Rapid Clean II", une minuterie électrique et des éléments de surface piézo ne sont que quelques-unes des nombreuses caractéristiques avantageuses de cette beauté à vitre noire.

J35CV — Des éléments amovibles, des commandes du four et un élément pour la cuisson lente font partie des nombreuses caractéristiques de cette cuisinière à four auto-nettoyant "Rapid Clean II".

J34AV — L'élément palpeur avec grille, l'horloge à affichage numérique et les commandes à réglages infinis de la chaleur représentent quelques-unes des caractéristiques de cette cuisinière dotée d'un four régulier.

SMDS5V — Toutes les commodités d'un modèle encastré et 17 cycles de lavage, y compris le fameux cycle "recycleur" de General Electric, voilà les atouts les plus remarquables de ce lave-vaisselle aux nombreuses caractéristiques pratiques.

SMCS3V — Si vous préférez la mobilité, nous vous proposons le modèle adaptable "Portacubber II" doté de 16 cycles. Son design en cerner s'harmonise bien avec tout style de décoration intérieure.

SMDS3V — Ce modèle est similaire au précédent, à cette différence près qu'il est encastrable, pour la cuisine personnalisée.

W870V — Notre modèle le plus perfectionné de laveuse automatique. Dotée du dispositif "mini-lavage", une exclusivité de General Electric, cette laveuse offre sept cycles, y compris les cycles "apport permanent" et "tricot de polyester".

D870VX — La sècheuse assortie offre une apparence aussi luxueuse et des caractéristiques exceptionnelles comme le séchage "Versatronic".

W850V — Cette laveuse automatique à six cycles vous offre la souplesse du système "mini-lavage" et plusieurs autres caractéristiques pratiques.

D850VX — Quatre cycles, y compris le cycle "apport permanent", trois réglages pour la chaleur et une grille de séchage, voilà quelques caractéristiques de la sècheuse automatique assortie.

JRM60 — "Spacemaker" à nombreuses caractéristiques. Économise de l'espace sur le comptoir tout en offrant tous les avantages de la cuisson par micro-ondes.

RABAIS ALLANT

JUSQU'À

60%

ET PLUS

sur les meubles, échantillons de plancher et d'entrepôt.

Ces articles et échantillons de plancher et d'entrepôt sont sujets à vente préalable.

CELUI QU'ON A AVANTAGE À CONNAÎTRE!

FOYER du MEUBLE INC

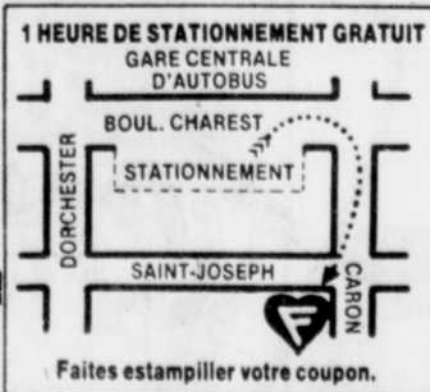
200 ST-JOSEPH (COIN CARON) 529-9648

144 ST-VALLIER OUEST

529-7180

CENTRE-VILLE DE QUÉBEC

1 heure de stationnement gratuit face à la gare centrale d'autobus



AU CONCORDE L'Astral

vous offre un somptueux buffet pour votre bon plaisir.

Le jeudi:

Buffet des trésors de la mer ou

Le vendredi:

Buffet des Prairies ou

Le samedi:

Buffet des Caraïbes pour

\$18.75

Avec la musique de LAJOS MOLNAR



LOEWS Le Concorde

1225, Place Montcalm, Québec G1R 4W8 (418) 647-2222, Télec 6513958



Membre de l'Ordre du Canada

De même que 23 autres Canadiens, le Dr Patricia E. Taylor, l'épouse de l'ex-ambassadeur d'Iran, Ken Taylor, a été décorée hier de l'Ordre du Canada, par le gouverneur général Ed Schreyer. Cette décoration a soulevé une polémique, certains irréductibles estimant que les conjoints des décorés n'avaient pas le droit au même honneur. L'ex-président de la Banque du Canada, Gérald Bouey, et le journaliste Patrick Watson étaient parmi les médaillés d'hier.

Lévesque se fera "laver" sur la scène fédérale (Lalonde)

SHERBROOKE (PC) — "M. Lévesque est bien venu s'il veut tenter sa chance à la prochaine élection fédérale, mais il va se faire laver," a déclaré hier le ministre Marc Lalonde dans une entrevue à La Tribune.

Ainsi, les déclarations récentes de membres du gouvernement québécois ou d'indépendantistes de renom à l'effet de jouer sur la scène fédérale pour "mieux défendre les intérêts du Québec à Ottawa" au prochain scrutin fédéral n'émouvent en aucune façon le ministre fédéral de l'Énergie et des Ressources.

Il a dit à cet effet: "Le même sort l'attend que si nous, du fédéral, on décidait de se présenter au provincial... il va se faire laver. L'histoire nous montre que l'électorat aime bien que chacun reste dans son pré. Moi, je n'ai aucun doute sur le verdict".

D'autre part, l'ancien responsable des relations fédérales-provinciales (remplacé par M. Serge Joyal), a précisé que les députés libéraux fédéraux du Québec à Ottawa comptent bien faire parler d'eux à chaque fois qu'ils se feront pointer du doigt par des membres du gouvernement québécois quand un malheur survient au Québec.

"La décision est claire depuis l'élection du PQ: on cherche toutes les occasions de sauter à boulets rouges sur le fédéral, à tort ou à raison, pour montrer tout ce qui va mal au Québec... On nous blâme pour tous les maux du Québec. Nous, nous allons faire notre 'job' de nous défendre... Nous allons mettre les points sur les 'i' régulièrement et systématiquement... On va répliquer rapidement lors des attaques du gouvernement québécois qui sont souvent des grossièretés", a-t-il dit.

Dans cet esprit, M. Lalonde reprenait des propos tenus lors du caucus des députés libéraux du Québec à Ottawa, au Mont-Orford, il y a trois semaines. Il y avait été particulièrement question du dossier de Volkswagen dans lequel on a accusé le gouvernement québécois de n'avoir rien fait.

Menace albertaine

M. Lalonde a aussi prédit que, si, forte de sa richesse et de ses ressources, l'Alberta profitait de sa position privilégiée pour faire main basse sur ces sociétés et pour vendre, par la suite, son pétrole à prix d'or aux autres provinces, une menace beaucoup plus dangereuse encore que le nationalisme québécois pèserait sur l'unité canadienne.

"Dans quelques années, 40 milliards de dollars, peut-être même plus, versés par les firmes qui exploitent les gisements pétroliers gonfleront les coffres de l'Alberta, suffisamment pour permettre à cette province de mettre le grappin sur les sociétés étrangères qui lui versent des redevances. Le gou-

vernement canadien qui peut empêcher une firme étrangère de prendre le contrôle d'une firme canadienne ne peut, en revanche, empêcher une société canadienne, à plus forte raison, une province, de prendre le contrôle d'une société étrangère. Si l'Alberta décide de poser un geste sem-

blable, le gouvernement canadien ne pourra probablement pas l'en empêcher."

Un tel geste pourrait avoir des conséquences désastreuses, selon M. Lalonde, car neuf provinces seraient à la merci du moindre froncement de sourcils de l'Alberta.

VOUS ÉPARGNEZ Un hit vidéo d'Hitachi



PRIX SPECIAL \$1299.00*
jusqu'au 30 novembre '81

Le magnétoscope VT-8000A

- La recherche visuelle trouve les moments excitants en un instant
- Mode triple: Jusqu'à six heures d'enregistrement
- La commande à distance—super pratique
- Touches ultra-sensibles pour un fonctionnement aisé
- Une minuterie à ordinateur de 10 jours facile à utiliser
- Mécanisme d'éjection en douceur à amortissement pneumatique
- Rembobinage automatique—De la fin au début
- Le compteur d'indexage qui sert de point de repère
- Une dimension supplémentaire: Le doublage audio

* Rég. \$1649 / taxe en sus.

AUDIO TÉLÉVISION P. PLANTE INC
11 ouest, boul. St-Cyrille Québec, QC G1R 2A3 529-3145

VENTE ANNIVERSAIRE

Mesdames, **Pauline Verret** a choisi pour vous.

Madame Pauline Verret

LES SPORTIVES

une sélection de manteaux

A LONG POIL

Cet anniversaire marque mon arrivée chez Prémont. Pour cette grande occasion, j'ai une merveilleuse collection de fourrures à poil long à des prix qui vous plairont sûrement. Je vous assure, vous en serez ravies. Venez me voir et célébrons ensemble!

Célébrons ces grandes valeurs

20%

de rabais sur tous les

CHAPEAUX

pour dames et messieurs

Autres intéressants spéciaux sur tous nos manteaux

CHAT SAUVAGE Pleines peaux RAT MUSQUE Naturel \$1188	RENARD Bleu \$1488	CHAT naturel CASTOR à long poil RENARD bleu \$1988
CHAT SAUVAGE Modèles de fantaisie, naturel ou teint fitch \$2288	LOUP Canadien \$2588	LOUTRE Canadienne à long poil \$2888
RENARD DES PRAIRIES \$3188		

Lundi, mardi, mercredi: 9h30 à 17h30
Jeudi, vendredi: 9h30 à 21h00
Samedi: 9h30 à 17h00

Consultez nos experts pour vos réparations et remodelages de vos fourrures. Date de livraison garantie.

Les Fourrures

Stationnement gratuit
Conditions de paiement
Mise de côté
Mastercard et Visa acceptées

Prémont Inc.

125, rue St-Joseph est — 524-3541

Prémont Fourrures... une passion qui dure

Pourquoi Peugeot et ses concessionnaires offrent-ils pour 13 500\$ ou moins* la 505 GR Diesel qui en vaut 15 500?

Parce qu'il est grand temps de lancer le Canada dans l'ère du diesel!

L'ère du diesel

Le prix croissant de l'essence, le coût des réparations, l'amortissement des réserves de pétrole: tout indique que nous sommes à l'aube de l'ère du diesel.

Le carburant diesel est abondant et facile à obtenir et son rendement énergétique est meilleur que l'essence. Le moteur diesel se dispense de pièces—carburateur, vis platines et bougies—coûteuses et parfois fragiles, et peut durer presque indéfiniment.

Peugeot à la pointe de la technique diesel depuis 1922

Peugeot a construit en 1922 la première voiture particulière à moteur diesel et depuis, n'a cessé de perfectionner et d'amener à sa glorieuse maturité l'automobile diesel. Dans ce domaine, Peugeot ne se connaît

Avec la 505 Diesel 1981 et le bon* ci-dessous, Peugeot vous offre le moyen d'entrer avec panache dans l'ère du diesel!

qu'un rival, mais de qualité, Mercedes-Benz.

La 505 GR Diesel: séduisante et frugale

Séduisante par ses lignes, le confort incomparable de ses sièges et de sa suspension, sa tenue de route déjà légendaire, la 505 GRD est mue par un moteur à injection diesel qui développe 71 CV DIN à 4500 tr/mn. D'entretien minimum, ce moteur est aussi robuste et durable qu'économique: 6.7 l/100 km sur route, 8.2 l/100 km en ville** (42 et 34 milles au gallon respectivement).

Le bon

Apportez ce bon chez un des concessionnaires Peugeot normés ci-dessous. Essayez à fond la 505 Diesel: nous

Certains équipements représentés ici sont facultatifs.

sommes certains que vous serez tentés. Passez de la tentation à l'acte, et le concessionnaire déduira d'emblée 2 000\$ du prix de détail suggéré de toute 505 Diesel. Le concessionnaire vous réserve d'agréables surprises ainsi que des offres séduisantes sur d'autres modèles Peugeot.

Ne tardez pas: cette offre est valable du 1^{er} octobre au 30 novembre 1981 ou jusqu'à épuisement des stocks. Il est temps pour vous de bénéficier des avantages de l'ère du Diesel!

*Prix de détail suggéré, après déduction des 2000\$. Le prix peut être encore plus bas chez certains concessionnaires.

**Chiffres normés à Transport Canada. Avec boîte manuelle 4 vitesses.

La consommation peut varier compte tenu des conditions climatiques et de conduite et de tout équipement optionnel.

PEUGEOT

BON POUR 2000\$

2000\$

Signé: Gérard Colliot
Directeur général
Peugeot Canada Limitée

Peugeot Canada et ses concessionnaires participent à un programme de financement de 2000\$ offert par le gouvernement du Québec. Ce programme est destiné à encourager l'achat de véhicules économiques. Les détails de ce programme sont disponibles auprès de votre concessionnaire Peugeot.

AUTOMOBILE M. BLAIS INC.
St-Patrice-de-Beaurivage, cté de Lotbinière
Ligne directe: 694-9246 ou (418) 596-2124

La vie de Monique Bégin, un incroyable roman



Le Soleil, Jacques Deschênes

Monique Bégin se rappelle le régime de fer qui avait été imposé à sa famille.

par
Richard DAIGNAULT14
282

La vie de Monique Bégin, ministre de la Santé dans le cabinet fédéral, c'est un incroyable roman.

Monique Bégin voit le jour à Rome, en 1936. Elle est la fille aînée d'une sorte de génie québécois, du nom de Lucien Bégin, que les bombardements aériens des populations, pendant la Seconde Guerre mondiale, rendront à moitié fou.

En 1940, les Bégin habitent une magnifique maison de pierre à Paris. L'Europe est en guerre. Les troupes allemandes avancent sur Paris.

La famille Bégin, qui compte alors trois enfants, pourrait s'échapper encore au Canada. Stupéfié, le père refuse de bouger. L'armée allemande réquisitionne sa résidence. Il est trop tard. Les Bégin s'enfuient à pied vers Lisbonne, marche qui durera trois ans.

Pendant ce voyage forcé, un quatrième enfant est né mais une bombe frappe directement la couchette où on l'abrite. La mère, une Flamande, remercie presque Dieu. Souffrant de malnutrition, les corps des enfants Bégin sont recouverts de plaies.

Monique se souvient que les médecins français aspergeaient les ouvertures purulentes sur la peau avec un liquide bleu.

Arrivés enfin au Portugal, la famille y demeura un an aux frais du gouvernement fédéral avant de revenir au Canada. Après la guerre, Lucien Bégin remboursera le gouvernement à raison d'un chèque par mois — pendant 15 ans.

Ingénieur du son, ayant un certain nombre d'inventions à son nom, Bégin avait été très riche.

Il a maintenant tout perdu.

Il installe sa famille à Montréal et lui impose un régime d'ascète alors qu'il prend des emplois en Europe et aux États-Unis. Il a appris huit langues.

Régime de fer

Monique se rappelle le régime de fer qui avait été imposé à la famille, dont le nombre d'enfants devait atteindre le chiffre de sept.

"Mon père était un peu bizarre, relate Monique au journaliste du SOLEIL. Sa philosophie de l'éducation de ses enfants était fort personnelle.

"Aucun journal, aucune revue, aucun magazine, ni radio, ni téléphone, ni télévision n'entraient dans la maison. C'était ainsi. J'avais 21 ans lorsqu'il a décidé de me chasser grandiosement de la maison.

"Je ne savais pas comment ouvrir la radio. Tout le monde riait de moi. Je ne sais pas ce qui s'est passé dans sa tête quand il m'a chassée mais c'était certainement très compliqué. Je ne le saurai jamais car il est mort."

Est-ce lui qui a éveillé le sens politique chez elle?

"Papa était vraiment ce qu'on appelle un homme de science. C'était un genre qui ne pouvait pas être plus loin de la chose politique.

"Mais il critiquait la société. Je lui dois certainement ceci: il remettait toujours les choses en question. Il nous faisait penser aux différents peuples... pour lui la tolérance était fondamentale, et la justice sociale. Je dis ça parce que je suis certaine que c'est fondamental pour moi et que ça vient de mon père.

"Mais il avait souffert pour se former le caractère. Or, il voulait que ses enfants souffrent. D'habitude, les parents veulent tout donner à leurs enfants. Lui, il voulait exactement le contraire.

"Il ne voulait même pas payer nos études."

Les études

C'est l'époque de la révolution tranquille. Monique obtient une bourse, après avoir réussi à faire son classique et deux ans d'école normale qui lui permettent de gagner quelques dollars, "pour aider maman".

Elle se lance en sociologie à l'université de Montréal et fait sa maîtrise. Endettée, elle poursuit

quand même son doctorat pendant deux ans.

"Plaine de riz et de nouilles et d'inquiétudes, je n'ai pu finir. J'étais psychologiquement brûlée", dit Monique.

C'est sa vie à l'université qui l'éveille à la politique. Le mouvement de la Jeunesse étudiante catholique (JEC) l'influence. Elle fait la connaissance de Monique Coupal qui deviendra son chef de cabinet.

Elle fait toutes sortes de travaux pour gagner des sous. Elle s'implique dans les mouvements féminins. Elle participe à la fondation de la Fédération des femmes du Québec et est élue vice-présidente.

Marc Lalonde, alors conseiller du premier ministre Lester Pearson, fait nommer Monique secrétaire générale de la Commission d'enquête sur le statut de la femme.

"Voilà ce qui m'a amenée à Ottawa-les-Bains, raconte Monique en riant. Je n'ai jamais su ce qui s'était passé."

A Ottawa

Quatre ans plus tard, Monique répond à l'appel de Pierre Juneau pour accepter un emploi au Conseil de la radio et de la télévision canadienne.

En 1971, Marc Lalonde, devenu depuis le conseiller du premier ministre Pierre Trudeau, appelle Monique pour savoir si elle accepterait d'être candidate dans une élection complémentaire à Montréal. "J'ai dit merci, bonjour, ça finit là." L'élection n'eut jamais lieu.

L'année suivante, c'est l'élection générale fédérale qui se prépare.

Lalonde convoque Monique au bureau de Trudeau.

"On m'a offert la circonscription de Saint-Michel. J'ai dit: c'est où ça? Je croyais que c'était dans Bellechasse. Mais non, c'était dans le nord de Montréal. Et là on m'a tout simplement parachutée. C'était pénible..."

"Jean Marchand a pris les choses en main lui-même. Il a fait venir l'exécutif de l'association de Saint-Michel. Ils ont discuté pendant des heures. Moi, j'attendais dans une pièce voisine... tout à coup, à minuit, ils m'ont fait venir.

"Là j'ai passé un examen devant 25 personnes, je m'en souviendrai toute ma vie. Puis les gens ont dit: c'est correct. Rien que ça.

"C'était raide en maudit. Moi, je n'avais jamais entendu parler d'eux. Ils n'avaient jamais entendu parler de moi. C'était brutal. C'était fait comme ça la politique."

Le lendemain de la victoire, la nouvelle députée veut organiser sur une grande échelle ses services à la population.

"J'ai ouvert un bureau de comté, payé par moi, avec une secrétaire, payée par moi, pas déductible de l'impôt dans le temps."

C'est ce qui conduit au financement public des bureaux des députés fédéraux dans toutes les circonscriptions du Canada, comprenant téléphones, secrétaires, assistants.

"C'est la première chose que j'ai faite quand je suis arrivée comme députée. Les petits nouveaux ne savent pas ça qu'il y a sept ans, ça n'existait même pas. Or, c'est précisément cette nouvelle structure qui amène la Chambre des communes dans les circonscriptions."

Monique aime se mêler aux gens. Dans Saint-Michel, il y a 75.000 Italiens. Son prédécesseur ne leur avait jamais parlé. Or, Monique parle l'italien couramment.

La première fois que Trudeau l'appelle pour la nommer ministre, Monique lui refuse au nez.

Il voulait la nommer ministre d'Etat responsable du statut de la femme. Elle trouvait que ce n'était pas le rôle d'une femme. Elle acceptait le portefeuille du Revenu en 1976 et celui de la Santé en 1977.

Allez voir la voiture de demain, demain.

La voiture de demain, ce n'est plus un véhicule de plus en plus complexe et doté d'un moteur surpuissant. C'est une voiture simple, pratique, destinée à vous mener partout, longtemps.

C'est la Lada.

A dire vrai, la Lada est peut-être la voiture la plus pratique à rouler actuellement sur nos routes.

Elle présente une carrosserie en acier épais, solide et durable, et quatre portes (détail que ne laisserait pas supposer son prix).

Ses lignes sobres et classiques permettent de loger 5 passagers, et non pas 4, en leur accordant tout l'espace qu'il leur faut au niveau de la tête et des jambes. Et son coffre est spacieux (10,1 pieds cubes).

La Lada est actionnée par un moteur de 83 cv à arbre à cames en tête capable d'un excellent kilométrage au litre et qui est en même temps si rationnellement conçu que vous pouvez en assurer l'entretien vous-même.

si le cœur vous en dit (La Lada s'accompagne d'ailleurs d'une trousse à outils de 21 pièces).

L'hiver? La Lada s'en moque; elle vient d'un pays où les hivers sont infiniment plus rigoureux que les nôtres. Voilà pourquoi elle offre un "choke" manuel et une voie large.

Côté confort, la Lada est dotée de garnitures intérieures luxueuses en velours, de sièges baquets inclinables, d'une moquette partout et même d'une montre électrique.

Bref, la Lada vous en offre beaucoup. Mais elle vous en demande peu. Aucune autre sedan 4 portes ne coûte aussi peu cher.

Venez constater par vous-même à quel point la Lada est une voiture remarquable.

Et faites un essai sur route dans la voiture de demain. La vraie voiture de demain.



"Lada Cars of Canada Inc., une compagnie entièrement canadienne"



AUTOMOBILES VIEL INC.

1590, de la Canardière
Québec
522-5667

M. LESSARD LTÉE

49, boul. St-Joseph
Charlesbourg ouest
623-5471

CORRECTION

Il s'est glissé une erreur dans notre cahier publicitaire, inséré dans ce journal le

samedi 19 octobre

OIGNONS A BOUILLIR

Produit du Québec Emb. de 10 lb 139

L'illustration n'est pas conforme au produit annoncé.

Nous nous excusons des inconvénients que cette erreur aurait pu causer à notre clientèle

LES SUPERMARCHÉS



COMMISSION SCOLAIRE SAINTE FOY

AVIS PUBLIC

est, par les présentes, donné qu'à une session du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sainte-Foy qui se tiendra le mardi 27 octobre 1981, à 20h, seront approuvés les états financiers sommaires 1980-81 de la Commission dont un résumé est joint ci-après. Le présent avis tient lieu de convocation à cette réunion.

ETATS FINANCIERS SOMMAIRES

FONDS D'OPERATIONS COURANTES

BILAN AU 30 JUIN 1981		ACTIF	PASSIF
Encaisse	97,366	Emprunt à court terme	7,200,000
Subventions et comp.	5,268,907	Comptes à payer	1,056,464
Taxes à recevoir	271,708	Taxes perçues d'avance	4,942
Avances au fonds	1,016,417	Autres passifs	116,729
d'immobilisations	91,596		
Autres actifs	148,062		
	7,594,076		
DEBIT ACCUMULE	782,969		
	<u>\$8,377,035</u>		<u>\$8,377,035</u>

REVENUS ET DEPENSES

EXERCICE TERMINE LE 30 JUIN 1981

REVENUS		DEPENSES	
Impôt foncier	1,347,727	Activités éducatives	10,793,987
Gouvernement du Québec	15,911,163	Activités complémentaires	526,341
Gouvernement du Canada	302,426	Activités de gestion	4,529,433
Autres revenus	1,164,382	Depenses connexes	2,526,096
	<u>\$18,725,698</u>		<u>18,355,859</u>
		SURPLUS DE L'EXERCICE	369,839
			<u>\$18,725,698</u>

FONDS D'IMMOBILISATIONS

BILAN AU 30 JUIN 1981

ACTIF		PASSIF	
Immobilisations	17,028,114	Dû au fonds d'opérations courantes	1,016,417
Comptes à recevoir de la Régionale	130,580	Comptes à payer	105,680
Frais d'émission et déficit consolidé	178,417	Billets à payer	4,263,397
		CAPITAL IMMOBILISE	11,951,617
	<u>\$17,337,111</u>		<u>\$17,337,111</u>

Le 20 octobre 1981

Le directeur général
J. FLEURANT

Ottawa ne croit pas en l'agriculture (l'UPA)

par Florent PLANTE

Plus qu'une protestation, c'est une profession de foi envers l'agriculture que la Fédération régionale de l'UPA de Québec veut du gouvernement fédéral en exigeant qu'il ramène de 16% pour 100 à 8 pour 100 le taux d'intérêt sur les prêts que la Société du crédit agricole du Canada consent aux agriculteurs.

C'est le consensus qui s'est dégagé, hier, lors des assises annuelles des Fédérations de l'UPA de Québec est-nord-ouest, et que l'on a tout de suite transposé en un télégramme envoyé au

ministre fédéral de l'Agriculture, M. Eugen Wheelan.

Réemment, le taux d'intérêt sur les prêts consentis par la Société fédérale du crédit agricole (SCA) a été porté de 14 à 16% pour 100.

Or, plutôt que de protester conjointement avec la Fédération canadienne de l'agriculture qui demande au fédéral d'injecter des fonds additionnels dans les coffres de la SCA et de ramener le taux d'intérêt sur les prêts qu'elle consent à un niveau plus compatible (environ 14 pour 100), les producteurs agricoles de la grande région de Québec vont plus loin.

Dans le contexte actuel, c'est 8 pour 100 d'intérêt que les agriculteurs estiment pouvoir payer. D'ailleurs, plusieurs ont fait remarquer que les prêts consentis par l'Office québécois du crédit agricole leur coûtent 8 pour 100 d'intérêt. Le gouvernement du Québec paie la différence, et ce, malgré la hausse vertigineuse des taux d'intérêts depuis un an ou deux.

Pourquoi le fédéral ne ferait-il pas la même profession de foi envers l'agriculture, demandent les congressistes-délégués qui représentent plus de 6,000 agriculteurs des

régions de Québec est, Québec nord et Québec ouest.

Le président national par intérim de l'Union des producteurs agricoles, M. Marcel Mailoux, a provoqué les applaudissements de l'assemblée lorsqu'il a dit qu'actuellement, c'est du côté du gouvernement fédéral qu'il faut frapper fort.

"Il faut absolument qu'Ottawa intervienne. Dans le contexte économique actuel, les agriculteurs sont absolument incapables de payer plus que 8 pour 100 d'intérêt sur leurs prêts à long terme."

Selon M. Mailoux, il faut s'attendre à une

prochaine avalanche de faillites dans le secteur agricole. "Les gars sont étouffés, n'ont plus de marge de crédit. Leur salaire ne suffit même plus à couvrir leurs obligations financières tellement le coût des intrants monte en flèche."

Autres

Les quelques centaines de délégués au congrès régional de l'UPA qui se tenait à Sainte-Foy, hier, ont adopté plusieurs autres résolutions à caractère fiscal.

On a par exemple convenu de remémorer à l'actuel gouvernement du Québec sa promesse faite lors de la dernière campagne électorale concernant l'aide à ceux qui s'établissent en agriculture. Il s'agissait d'un prêt de \$50,000 sans intérêt pour une période de cinq ans.

Les délégués veulent que cette mesure soit appliquée immédiatement, et ils suggèrent qu'après cinq ans, l'amortissement sur l'emprunt n'exède pas un taux d'intérêt supérieur à 8 pour 100.

Déjà que certains programmes d'aide du ministère québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'A-

limentation aient été abolis récemment, l'UPA régionale de Québec demande qu'à l'avenir, elle soit informée et consultée lorsque le ministère planifie des modifications.

Elle implore aussi le gouvernement du Qué-

bec de hausser le budget annuellement accordé à l'agriculture dans la même proportion que celui des autres ministères.

En septembre, l'UPA a vigoureusement réagi à certaines coupures effectuées dans le budget du MAPA. Selon l'a-

nalyste de l'UPA, les dépenses pour l'agriculture consenties par le gouvernement du Québec au cours des cinq dernières années ont augmenté de 68 pour 100, comparativement à 97 pour 100 pour l'ensemble des

autres dépenses gouvernementales.

Les agriculteurs reconnaissent qu'ils doivent aussi faire leur part et acceptent le principe des restrictions à la condition qu'elles soient équitables, disait le dossier de l'UPA.

Appui des agriculteurs à "Nourrir le Québec"

par Florent PLANTE

L'Union des producteurs agricoles (UPA) est enthousiasmée vis-à-vis des perspectives de développement de l'agro-alimentaire élaborées dans le document "Nourrir le Québec" rendu public il y a quelques jours par le ministre Jean Garon.

C'est ce qu'a déclaré au SOLEIL, hier, le président par intérim de l'UPA, M. Marcel Mailoux, concernant les projections établies par la Direction de la planification du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation pour la décennie qui commence.

"Nous sommes 100 pour 100 d'accord avec cette philosophie orientée vers la plus grande autosuffisance possible du Québec en produits agricoles et marins" a dit M. Mailoux.

Par contre, c'est au niveau de l'effort financier nécessaire que le gouvernement du Québec devra consentir que l'UPA est sceptique.

Selon le président, ces temps-ci, les budgets accordés au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation sont parmi les plus restrictifs de tous les ministères. Le gouvernement du Québec va donc devoir réajuster à la hausse son effort financier s'il veut vraiment réaliser la performance que prévoit "Nourrir le Québec" d'ici à 1990.

Finalement, M. Mailoux espère que si le gouvernement du Québec fait de "Nourrir le Québec" le fondement de sa politique agro-al-

mentaire pour la présente décennie, le ministre qui dirige M. Jean Garon saura régionaliser ses politiques non pas au profit presque exclusif de quelques régions influentes mais plutôt au profit de l'ensemble des régions agricoles, même celles lointaines et moins bien structurées.

Quelques minutes au-

paravant, pendant le congrès de la Fédération de Québec de l'UPA, quelques délégués de la Côte-Nord avaient attiré l'attention de leurs collègues des autres régions en brossant un sombre tableau des services offerts par le ministère de l'Agriculture aussitôt que l'on traverse le Saguenay.

Selon leur expérience,

un problème spécifique sera réglé en deux ou trois semaines par le ministère s'il surgit dans les régions de Québec ou de Montréal. S'il origine de la Côte-Nord, le même problème prendra des mois avant d'être réglé, "si jamais il l'est", ont dit les délégués de la Côte-Nord.

à louer

ENTREPÔT

A partir de 2.25\$ le pi., 8 000 pi. carrés. En tout ou en partie.

BUREAUX À PARTAGER

Tous les services offerts: secrétariat, réceptionnistes, salle de conférence.

pour renseignements 687-3620

DE SHEAFFER

NOUS AVONS APPRIS UN NOUVEAU TOUR À NOS STYLOS

Vous vous attendez à payer cher pour un stylo sobre et élégant, prêt à écrire en un tour de main.

Car c'est exactement ce que permettent de faire les nouveaux stylos à bille et crayons TRZ. Et cela pour un prix surprenant allant de \$5.95 à \$20.00 chacun.

En vente individuelle ou par ensemble-cadeau dans une gamme variée de finis. En vente dans les bonnes papeteries.

Les nouveaux TRZ — Prêts à écrire en un tour de main.

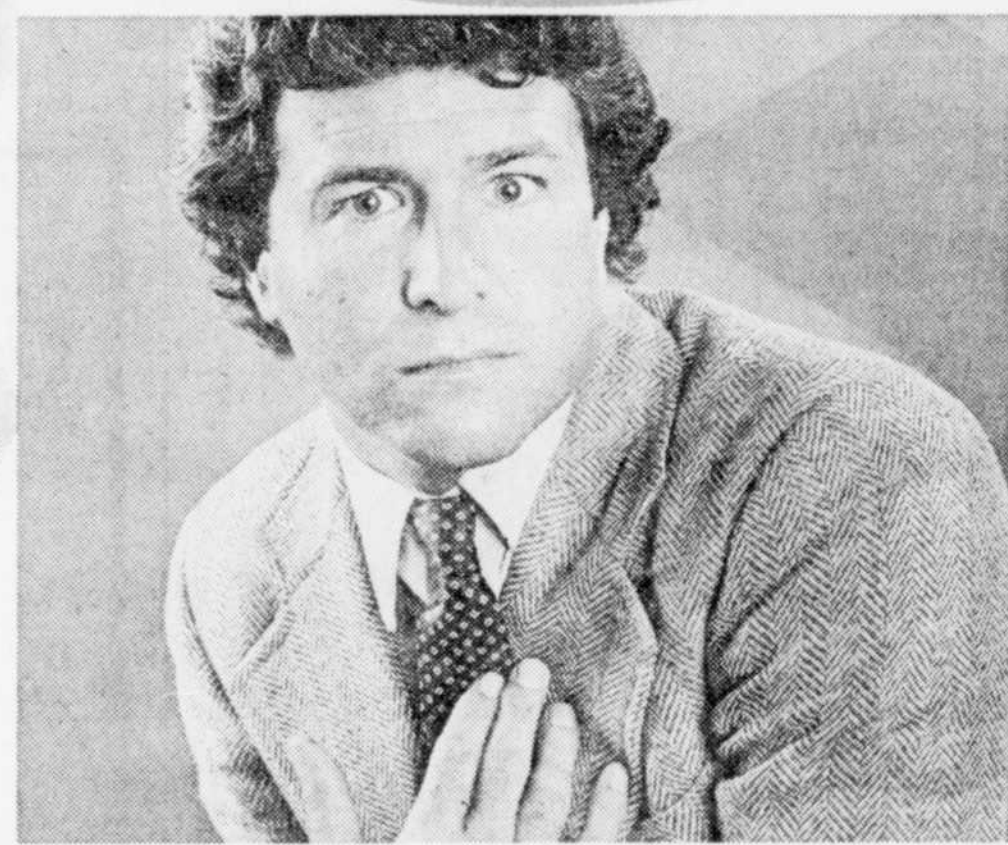
Modèle illustré: noir mat

Prix suggéré
\$12.50 chaque avec
garniture chromée
\$15.00 chaque avec
garniture dorée

SHEAFFER PEN TEXTRON

Sheaffer Eaton Division of Tectron Canada Ltd.

Un homme d'affaires de Ste-Foy quitte sa femme! et revient le soir même.



Ce matin-là comme tous les matins, l'homme d'affaires Jean DeSève a déposé sa femme Ginette à son travail. Puis, au lieu de se rendre à son propre

bureau, il a pris la direction de l'aéroport.

Dans la poche gauche de son veston, il avait un Prêt-à-partir d'Air Canada pour Toronto.

Un habitué du Prêt-à-partir d'Air Canada, il était assuré d'arriver à l'heure dite. Pour une affaire importante à régler avec un client de l'endroit.

En moins d'une journée

Et ce soir-là comme tous les soirs, Jean DeSève est passé prendre sa femme à son travail avant de rentrer à la maison. Il était souriant. Détendu.

Le voisin qui l'a salué était loin d'imaginer qu'il avait fait un voyage d'affaires de près de 900 milles en moins d'une journée.

Le Prêt-à-partir

Et pourtant, Jean DeSève effectue régulièrement des voyages-éclair à New York, Toronto, Val d'Or, Windsor, Chicago, Montréal et Ottawa.

Parce qu'il peut compter sur le Prêt-à-partir d'Air Canada, il sait qu'il lui est facile d'aller sur place, régler une affaire et en revenir rapidement.

Et il en profite.

Il exige Le Prêt-à-partir d'Air Canada.

Des Prêt-à-partir pour vos voyages-éclair
2 vols directs tous les jours vers Toronto

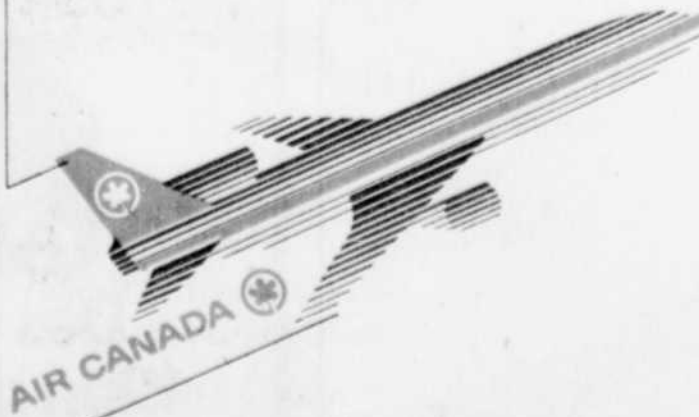
	Départ	Arrivée
Vol AC 505	06 H 30	07 H 56
Vol AC 535	15 H 50	17 H 16

Via Montréal vers Toronto, 4 vols par jour en semaine.

2 vols directs pour le retour vers Québec

	Départ	Arrivée
Vol AC 522	14 H 50	16 H 55
Vol AC 534	18 H 05	19 H 27

Via Montréal vers Québec, 3 vols tous les jours.



monnaies

MONTREAL (PC) — Voici les taux des devises étrangères tels que fournis par la Banque de Montréal. Les cotes sont en monnaie canadienne.

Ces taux sont qualifiés de minimaux, parce qu'ils fluctuent durant la journée et qu'ils varient d'une banque à l'autre. x-Taux mensuel fixe. Afrique du Sud (rand) 1,2500. AIL de l'Ouest (mark) 5335. Arabie saoudite (rial) 3520. Australie (dollar) 1,3750. Autriche (schilling) 0,765. Bahamas (dollar) 1,2035. Bahreïn (dinar) 3,1894. Barbade (La) (dollar) 6030. Belgique (franc cny) 0,3190. Bermudes (dollar) 1,2035. Brésil (cruzeiro) 0,117.

x-Bulgarie (lev) 1,2545. Caraïbes (dollar) 4460. Chine (renminbi) 7100. x-Colombie (peso) 0,217. Danemark (couronne) 1,675. E.A.E. (dirham) 3252. Espagne (peseta) 0,1255. États-Unis (dollar) 1,2054. Fiji (dollar) 1,3585. Finlande (mark) 2,730. France (franc) 2130. Grèce (drachme) 0,215. Guyane (dollar) 4025. Hong Kong (dollar) 2015. Hongrie (forint) 6359. Inde (roupie) 1400. Indonésie (rupiah) 1001975. Irak (dinar) 4,0083. Irlande (livre) 1,8900. Israël (shekel) 0,947. Italie (lire) 1001005.

Jamaïque (dollar) 6750. Japon (yen) 100165. Koweït (dinar) 4,2535. Liban (livre) 2555. Malaisie (ringgit) 5275. Mexique (peso) 0,4940. Norvège (couronne) 2020. Nouv.-Zélande (dollar) 9610. Pakistan (roupie) 1300. Pays-Bas (florin) 4820. x-Pologne (zloty) 0,3388. Portugal (escudo) 0,187. x-Roumanie (leu) 2689. Royaume-Uni (livre) 2,1986. Singapour (dollar) 5780. Suède (couronne) 2180. Suisse (franc) 6455. Tanzanie (schilling) 1545. x-Tchécos. (couronne) 2130. Trinité-Tobago (dollar) 5035. Venezuela (bolivar) 2802. Yougoslavie (dinar) 6305.

Les cotes sont en devises canadiennes.



L'Association dentaire canadienne

NOMINATION



Roger Décarie, c.a.

Monsieur Jean-Marie Poiras, président et chef de la direction de La Laurentienne, mutuelle d'assurance, est heureux d'annoncer la nomination, au 15 septembre 1981, de monsieur Roger Décarie au poste de vice-président exécutif et directeur général de La Laurentienne.

Monsieur Décarie, c.a., était auparavant président et chef des opérations de Les Prévoyants du Canada (assurance-vie), compagnie dont la fusion avec La Laurentienne a pris force de loi le 26 juin dernier. Il est administrateur de Life Office Management Association (LOMA) et participe activement à divers comités dont celui des relations avec les consommateurs de l'Association des Compagnies d'Assurances de Personnes Inc. et celui des finances de l'Aide à l'Enfance.

Monsieur Décarie siège au Comité exécutif et au Conseil d'administration de La Laurentienne, mutuelle d'assurance.

Son bureau principal est situé au 500, Grande-Allee est, Québec. (ANR)



Le Dr Jean Laporte

M. Hubert Drouin, directeur général de l'Association dentaire canadienne, a le plaisir d'annoncer que le Dr Jean Laporte a été réélu membre du Conseil exécutif de l'association.

Le Dr Laporte a étudié à l'Université de Montréal où il a obtenu son baccalauréat en 1959 et son doctorat en chirurgie dentaire en 1964. Depuis 1969, il dirige une pratique privée à Québec.

Président-fondateur de la Société d'analgesie dentaire de l'Est du Québec et de son journal, le Dr Laporte a occupé plusieurs postes à l'Association dentaire canadienne: il a été membre du Conseil d'administration, membre du Conseil exécutif de 1980-81 et officier de liaison auprès du Conseil des services d'information et du Conseil des assurances et placements.

Invité souvent à prononcer des conférences, le Dr Laporte occupe ses loisirs à faire du ski alpin, du tennis, de la musique et de la natation ainsi qu'à entraîner les jeunes au hockey et à la balle-molle. (ANR)



ANDRÉ LAMARCHE

La nomination de André Lamarche au poste de directeur des Relations Industrielles est annoncée par W.H. Martin, vice-président à l'Administration et aux ressources naturelles.

Monsieur Lamarche s'est joint à la CIP en 1978 en tant que directeur adjoint aux relations industrielles. L'année suivante, il fut nommé directeur, relations de travail, secteur Emballages. Monsieur Lamarche est membre de la Corporation des Conseillers en relations industrielles de la Province de Québec.

CIP Inc. est l'un des chefs de file de l'industrie des Pâtes et papiers et emploie 13 500 personnes à travers le Canada. Compagnie diversifiée, active à la grandeur du pays, CIP inc. possède et exploite des usines de pâtes et papiers, des usines de transformation, des bureaux de vente et des centres de distribution. Sa production annuelle atteint presque deux millions de tonnes métriques de produits primaires. (ANR)

en un clin d'oeil

Husky Oil mettra sur le marché des combustibles de rechange

Husky Oil Ltd. s'apprête à mettre en marché du gaz naturel et du propane liquéfiés à titre de combustibles de rechange pour les conducteurs de véhicules. Les arrets routiers situés entre Vancouver et l'est de l'Ontario figurent au programme de mise en marché des propane. Une fois mené à terme, au début de 1982, ce programme permettra aux conducteurs de s'alimenter en propane sur toutes les grandes autoroutes tous les jours de l'année, sans interruption. A titre d'essai, la mise en marché du gaz naturel liquéfié se fera d'abord dans des installations spécialement équipées à Calgary, Edmonton et Vancouver. La société CNG Fuels Systems Ltd., qui coparticipe à ce projet,

s'occupera des opérations de conversion des véhicules. L'usage du gaz naturel et du propane liquéfiés à titre de combustible nécessite un travail de conversion dont le coût s'élève à \$1.600. Les véhicules ainsi convertis pourront continuer à fonctionner à l'essence. Il suffira au conducteur de tourner un bouton pour revenir au système de gaz et de propane liquéfiés.

Des gens pourraient devoir partager leurs logis

Les taux d'intérêt élevés pourraient bientôt forcer de nombreuses personnes à emménager en compagnie de membres de leurs familles ou d'amis. C'est ce qu'aff-

firmait, hier soir, le président de la Chambre d'immeuble du Canada, qui s'adressait à quelque 1.700 agents et courtiers en immeuble réunis à Montréal. Il a ajouté que la situation économique du Canada ne sera probablement "pas rose" au cours des 13 prochains mois. Il prévoit une baisse considérable des mises en chantier de maisons d'habitation et un déclin prolongé dans la construction d'édifices à logements.

Bons du Trésor: taux de 18.641 %

L'émission hebdomadaire de \$50 millions de bons du Trésor à 91 jours du gouvernement québécois a été adjugée, hier, à un taux moyen de rendement de 18.641

pour 100, ce qui représente une faible hausse par rapport à la semaine dernière alors que le gouvernement avait payé un loyer moyen de 22.077 pour 100 pour l'argent qu'il avait recueilli sur le même marché. Le rendement des bons du Trésor a baissé presque sans interruption depuis le 5 août dernier alors qu'il avait atteint le sommet de 22.077 pour 100. Si l'on en juge par la situation qui a prévalu hier sur le marché monétaire, on peut prévoir que le taux des bons du Trésor à 91 jours du gouvernement canadien demeurera sensiblement le même cet après-midi, avec un écart maximum d'un cinquième de un pour cent à partir du niveau de 18.06 pour 100 établi il y a une semaine.

denrées

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat, No 92, \$3.93 le kg; No 93, \$3.95 le kg; prix de vente, \$3.95 le kg; prix de gros moyen aux détaillants, \$1.78 - \$1.89 la lb.

Fromage cheddar: blanc, \$1.831; coloré, \$1.834. Poudre de lait écrémé: No 1, sacs de 25 kg, \$2.37 le kg; pour nour-

risage, \$1.40 à \$1.45 le kg; lait de beurre en poudre: \$1.80 à \$1.90 le kg; pour nourrisage: \$1.25 à \$1.30 le kg; petit lait en poudre: \$0.37 à \$0.44 le kg; petit lait de nourrisage: \$0.30 à \$0.32 le kg.

Oeufs: prix moyens des grossistes aux détaillants, boîte d'une douzaine, A-extra-gros, \$1.31 8-10; A-gros, \$1.24 7-10; A-moyens, \$1.13 6-10; A-petits, \$0.88 2-10.

Prix de gros aux distributeurs, établis par la Fédération des pro-

ducteurs avicoles du Québec: A-extra-gros, \$1.28; A-gros, \$1.21; A-moyen, \$1.10; A-petit, \$0.85; A-peewee, \$0.44.

Pommes de terre, prix de gros: Québec brossées, \$0.95 à \$1.05 les 10 lb; \$1.85 à \$1.95 les 20 lb; \$4.00 à \$4.25 les 50 lb; lavées: \$0.95 à \$1.05 les 10 lb; \$1.95 à \$2.00 les 20 lb; \$5.50 à \$6.00 les 50 lb en boîtes; L.-P.-E., \$1.15 à \$1.20 les 10 lb; \$2.10 à \$2.20 les 20 lb; \$4.25 à \$4.75 les 50 lb; N.-B., \$1.85 à \$1.95 les 20 lb; \$4.00 à \$4.25 les 50 lb.

fruits et légumes

MONTREAL (PC) — Prix payés au Marché central métropolitain tels que fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec:

Pommes: (Prix minimum net vendues et livrées aux détaillants à compter du 30 juillet 1981: Melba et autres variétés hâtives: \$16.00 les 12 cellos de 3 livres; \$10.00 en 4x4 pintes; \$13.50 le minot en vrac. A compter du 1er septembre 1981: Lobo, \$16.00 les 12 cellos de 3 livres; \$10.00 en 4x4 pintes; \$13.50 le minot en vrac.

Régions à plus de 180 milles de Montréal: ajoutez \$0.50. Ces prix sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de pommes du Québec.

Ail en tresse: \$2.50 à \$6.00 pour 12 unités.

Betteraves: petites, \$3.50 à \$4.00 le sac de 25 lb; moyennes, \$2.25 à \$2.50 le sac de 25 lb; grosses, \$2.50 à \$3.00 le sac de 50 lb; \$3.00 à \$3.75 pour 12 sachets de 2 lb.

Brocoli: glacé, \$12.00 la caisse de 14 unités.

Carottes: \$5.00 à \$5.50 le sac de 24 sachets de 2 lb ou de 10 sachets de 5 lb; \$2.00 à \$3.00 les 25 lb; grosses, \$4.00 à \$4.50 le sac de 50 lb; mini-carottes: \$5.50 la caisse de 20 sachets de 12 onces.

Chicorée: \$4.00 à \$4.50 la caisse de 12 à 16 unités.

Choux de Bruxelles: \$4.50 à \$6.50 la caisse de 12 x 10 oz.

Choux chinois: \$3.50 à

\$4.50 la caisse de 12 unités.

Choux rouges: \$3.50 à \$5.50 les 12 unités.

Choux-fleurs: \$6.00 à \$8.00 la caisse de 12 unités.

Choux de Savoie: \$4.50 à \$6.50 la caisse de 12 unités.

Choux verts: \$3.25 à \$4.25 le sac de 50 lb; \$3.25 à \$3.75 la caisse de 50 lb; gros: \$3.25 à \$3.75 le sac de 50 lb.

Citrouille: \$6.00 à \$10.00 la douzaine.

Echalotes françaises: \$8.50 la caisse de 12 sachets de 250 gr; de \$11.00 la boîte de 10 lb.

Endives: \$12.75 à \$13.75 la caisse de 8 lb.

Epinards: \$5.00 à \$7.50 pour 12 sachets de 10 oz.

Germe de luzerne: \$4.00 la caisse de 1 dz de 1 chopine (568 ml).

Laitue Iceberg: ordinaire, \$4.00 à \$4.50 la caisse de 18 unités; Boston: \$4.00 la caisse de 16 unités; Boston de serre, \$5.00 à \$5.50 la caisse de 12 unités; Romaine: \$4.00 à \$5.00 la caisse de 16 unités; frisée: \$4.00 la caisse de 24 unités.

Navets blancs: \$5.50 à \$6.00 le sac de 25 lb.

Oignons: verts jeunes glacés: \$7.50 la caisse de 4 dz; verts jeunes \$7.50 à \$8.00 la caisse de 4 dz; rouges: \$5.50 à \$6.50 le sac de 50 lb; \$1.00 le sac de 10 lb; rouges: \$0.90 à \$1.25 le sac de 10 lb.

Panais: \$4.50 à \$5.50 pour 12 sachets de 2 lb; \$4.00 à \$4.50 le sac de 20 lb.

Persil: \$7.50 à \$8.00 le 12 paquets.

Poireaux: \$2.25 à \$2.75 la boîte de 12 unités.

Radis: \$3.75 à \$4.00 pour 30 sachets de 6 oz; \$3.75 à \$4.25 pour 12 sachets de 16 oz.

Rubata: ordinaire, \$3.25 à \$4.00 le sac de 50 lb; \$1.75 à \$2.50 le sac de 25 lb; gros, \$2.25 à \$2.50 le sac de 50 lb.

Escarole: \$3.50 à \$4.00 la caisse de 12 à 16 unités.

Tomates: serre, \$5.00 à \$7.00 la caisse de 8 lb.

Pommes de terre en vente: 225,000 lb.

Obligations à la baisse

TORONTO (PC) — Baisse des cours dans le marché canadien des obligations, hier.

Le court terme a perdu 30 cents. Le moyen terme ainsi que les obligations des provinces et des sociétés, ont cédé un point entier. Le long terme a fléchi de 1.50 point.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 20 pour cent.

le dollar

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a clôturé hier en hausse de 4-25 et cotait \$1.2051 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé 23-50 à \$2.1876.

A New York, le dollar canadien a perdu 11-100 à \$0.8298 et la livre 3-5 à \$1.8155.

Une marque de confiance

Lorsqu'une grande institution financière comme le Trust Général change son symbole d'identification, elle entend refléter par là les dimensions nouvelles que son dynamisme et sa vitalité lui ont données.

Présent à l'échelle de tout le Québec, le Trust Général est devenu, avec ses filiales Sherbrooke Trust et, en Ontario, Sterling Trust, la sixième plus importante société de trust du Canada.

Pour vous conseiller et vous servir, le Trust Général compte plus de 1,000 employés et 800 agents immobiliers. C'est là une marque de confiance que nous ne pouvions manquer de souligner.

Le Trust Général est aujourd'hui dans la force de l'âge. Cette maturité prend un visage nouveau sur lequel vous pourrez toujours compter, en toute confiance.



TRUST GÉNÉRAL



En vedette: les camions General Motors

Offre de durée limitée

Demandez-nous tous les détails 694-1727



Des tarifs bien pensés.

Aux États-Unis, nous sommes représentés par National Car Rental.

DEMANDE D'ACHAT

COMMERCE DANS LE DOMAINE DE LA VENTE

DES PRODUITS D'ENTRETIEN POUR LES IMMEUBLES DANS LA REGION DE QUEBEC

TOUTES REPONSES RESTERONT CONFIDENTIELLES NOM DE LA COMPAGNIE - ADRESSE - TELEPHONE LE NOM DE LA PERSONNE CONCERNÉE. POSTER A:

DEPT 5021, LE SOLEIL 390, ST-VALLIER EST, QUE. G1K 7J6

Partez Gagnant

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE D'UNE FRANCHISE EBM/MDA*

QUEBEC CENTRE-VILLE/ LEVIS RIVE-SUD

Quelques territoires importants dans certaines villes du Canada seront disponibles dès le début de 1982. Vous pourrez vendre sous les marques EBM/MDA* et profiter de la publicité nationale. Possibilité de vente de \$ 2 000 000.00 et plus annuellement.

Pour se qualifier, le candidat ne devra pas avoir peur du travail et être intéressé à exploiter son propre commerce. L'entraînement préliminaire pour lui et son personnel, les services de supervision, marketing, administration que nous mettons à la disposition de toute nouvelle franchise l'intéressant rapidement aux multiples aspects d'une bonne gestion de son entreprise.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS, veuillez communiquer avec le Directeur national/Division Franchise de l'est du Canada. Le seul fabricant de Caisnes Enregistreuses Electroniques au Québec et au Canada.

Manufacture de Caisnes Electroniques EBM, Ltée

5426-5428, Boul. Royal Trois Rivières Ques. P. Qué. G9A 4N8 Tél.: (819) 373-7444 Téléc.: 05-837119



*Marque de commerce

Energie et investissement étranger Washington demande que le Canada change ses politiques

par Glen SOMERVILLE

WASHINGTON (PC) — Des dirigeants américains de haut rang ont demandé, mercredi, que des changements majeurs soient apportés aux politiques canadiennes de l'énergie et de l'investissement étranger, changements qui, s'ils étaient faits, nuiraient à l'objectif du gouvernement Trudeau de réduire la domination étrangère sur l'industrie canadienne.

Pour la première fois depuis que les relations entre le Canada et les États-Unis ont atteint leur niveau actuel de tension, une liste détaillée des doléances américaines a été rendue publique.

Cette liste des changements souhaités par l'administration Reagan a été déposée à l'occasion d'une séance spéciale sur les relations Canada-États-Unis d'une commission du

Congrès, à Washington.

Parmi les modifications demandées par les Américains, on note au premier rang l'abolition des mesures incitatives destinées à promouvoir un plus grand contrôle canadien sur l'industrie pétrolière, l'un des éléments clés de la politique énergétique nationale, annoncée il y a environ un an par le gouvernement Trudeau.

L'administration Reagan veut en outre l'abolition de la clause de contenu canadien imposée aux investisseurs étrangers par l'Agence de tamisage de l'investissement étranger, une politique vieille de sept ans.

Selon des porte-parole américains, le mécontentement relatif aux politiques canadiennes de l'énergie et de l'investissement étranger a atteint "un point de confrontation presque sans solution".

Parallèlement, les officiels américains ont déconseillé au Congrès le recours à des représailles contre le Canada, estimant qu'il y a des "risques majeurs" à l'imposition de restrictions générales à l'investissement étranger aux États-Unis en raison de politiques canadiennes jugées incorrectes.

La liste des doléances de l'administration Reagan a été présentée par des hauts fonctionnaires des départements du Commerce, du Trésor et du secrétariat d'Etat.

L'un deux, M. David Macdonald, a précisé que le secrétaire du Trésor, M. Donald Regan, s'est rendu à Ottawa la semaine dernière dans le but précis de soulever les inquiétudes des États-Unis relativement aux politiques canadiennes de l'énergie et de l'investissement étranger.

M. Regan a rencontré le ministre des Finances, M. Allan MacEachen, et le ministre des Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, et, selon le haut-fonctionnaire américain, le secrétaire du Trésor se serait fait dire que les bases de ces politiques ne seraient pas modifiées.

Les E.-U. sont entrés dans une récession modérée

WASHINGTON (AFP) — Les États-Unis ont été déclarés officiellement en récession, mercredi, une récession encore fort modeste mais qui, selon les analystes, pourrait s'aggraver. D'ores et déjà, cette reconnaissance fait "les choux gras" de l'opposition démocrate.

La récession — qui techniquement est déclarée lorsque le Produit national brut (Pnb) baisse pendant deux trimestres consécutifs — est, au vu des estimations officielles publiées hier, effectivement très modeste: en termes réels et annuels, le Pnb a fléchi de 0,6 pc au troisième trimestre et de 1,6 pc au second trimestre après avoir progressé de 8,6 pc au premier trimestre.

C'est peu et, selon les économistes, cette évolution montre à quel point l'économie américaine a su résister depuis le début de l'année à des taux d'intérêt de base voisins de 20 pc.

M. Reagan nous avait promis le "redressement économique", mais

c'est "une récession" qu'il nous offre, a notamment déclaré le leader de la majorité démocrate à la Chambre des représentants, M. Thomas O'Neil.

Le président Reagan, pour sa part, s'était efforcé de prendre les devants et de minimiser l'affaire. Dimanche dernier, il avait annoncé que le pays paraissait être entré dans une récession, ajoutant qu'elle sera peu importante et de courte durée.

Mais le pourra-t-elle encore longtemps? se demandent-ils.

Pour sa part, le président Reagan estime que la mise en oeuvre depuis le 1er octobre de son programme budgétaire, et notamment des réductions d'impôts qu'il comporte, devrait favoriser une reprise, de même que la baisse attendue des taux d'intérêt.

D'autant plus, soulignent les experts gouvernementaux, que l'activité économique du pays, hormis les deux points noirs que constituent les secteurs de la construction et de l'automobile, demeure encore assez élevée et saine. Il n'y a pas encore

notamment d'accumulation excessive de stocks et l'inflation tend à décroître.

Un certain nombre d'économistes privés, moins optimistes, prévoient cependant que la récession pourrait s'aggraver dans les mois qui viennent.

Ils font valoir que les crises du bâtiment et de l'automobile s'accroissent (les ventes des constructeurs américains de voitures ont diminué de 34,7 pc au début du mois), que la baisse de la production industrielle en septembre (0,8 pc) a touché tous les secteurs, et que la baisse récente et modérée des taux d'intérêt pourrait n'être que de courte durée.

S'il devait en être ainsi, ajoutent certains analystes, c'est l'ensemble du programme de redressement économique du président Reagan qui pourrait être remis en cause.

Le prix de l'agneau québécois sera assuré

(PC) — Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation Jean Garon a annoncé hier l'entrée en vigueur d'un régime d'assurance stabilisation pour les producteurs d'agneaux et d'un programme d'aide aux éleveurs de veaux lourds.

Le régime, qui s'adresse aux producteurs ovins qui engraisser des agneaux pour l'abattage, est le neuvième régime d'assurance stabilisation adopté par le gouvernement du Québec. Il couvrira les pertes encourues par les éleveurs éligibles sur les animaux mis en marché depuis le 1er avril 1981.

La décision du Conseil des ministres a été prise le 20 octobre et le nouveau régime prévoit une période d'adhésion de 90 jours après cette date. Les producteurs intéressés ont donc jusqu'au 17 janvier prochain pour assurer leurs troupeaux pour la période allant du 1er avril 1981 au 31 mars 1982.

L'adhésion au régime est volontaire mais le producteur doit s'assurer pour une période minimale de cinq ans.

Sont éligibles au régime, les fermes comptant un cheptel d'au moins 50 brebis. Le nombre maximum de têtes pouvant être assurées est de 400 pour une entreprise individuelle et de 800 dans le cas d'une ferme opérée par au moins deux producteurs reconnus.

La production d'agneaux, qui est une des productions qui connaît le plus fort taux de croissance au Québec, est très vulnérable aux fluctuations de prix en raison de l'absence de contrôle des importations.

L'aide aux producteurs de veaux s'adresse aux producteurs qui ont subi des pertes au cours de l'année 1980, avant l'entrée en vigueur du régime d'assurance-stabilisation des revenus qui est maintenant à leur disposition.

Pour être éligible à cette aide, un éleveur devait être couvert par le régime d'assurance stabilisation des revenus pour la période de trois mois au cours de laquelle le régime a été disponible à la fin de 1980.

Crédit Foncier

FIDUCIE CRÉDIT FONCIER

19%
1 AN, 2 ANS
payé annuellement

PLACEMENTS À TERME GARANTI

Québec: 1135, chemin Saint-Louis (418) 681-0277
Montréal: 262-1880 • Ottawa: 238-6084

INSTITUTION INCORPORÉE: RÉGIE DE L'ASSURANCE-DÉPÔTS DU QUÉBEC
MEMBRE SOCIÉTÉ D'ASSURANCE DÉPÔTS DU CANADA



LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Dividendes

AVIS est donné par les présentes que les dividendes suivants, attribués pour le trimestre courant sur les actions en circulation de cette Banque, ont été déclarés payables à compter du 24 novembre 1981 au siège de la Banque et à ses succursales en faveur des détenteurs de capital-actions enregistrés le 23 octobre 1981:

1. Dividende n° 3 de \$0.47 par action sur les actions privilégiées rachetables à dividende cumulé de \$1.88 série A.
2. Dividende n° 377 de \$0.49 par action sur les actions ordinaires de la Banque.

Par ordre du conseil d'administration
R.J. Moores
Secrétaire

Montréal, le 6 octobre 1981.

Compagnie minière IOC



D.S. CAMPBELL



M.R. MORIN



J.-P. MALTAIS

Monsieur Richard Geren, Vice-président exécutif de la Compagnie minière IOC a le plaisir d'annoncer les nominations suivantes au sein de la haute direction de la Compagnie.

Monsieur Douglas S. Campbell a été nommé au poste de Directeur, Ingénierie et Services Techniques. Monsieur Campbell est avec la Compagnie depuis 26 ans et a occupé plusieurs postes de direction à Schefferville, Labrador City et Sept-Îles. Dans ses nouvelles fonctions, monsieur Campbell sera responsable de la planification initiale et du développement des travaux d'ingénierie à long terme et de projets connexes pour l'ensemble de l'entreprise. Avant sa nomination, monsieur Campbell était Directeur adjoint — Ingénierie. Monsieur Campbell est diplômé en génie minier de l'Université de Colombie-Britannique et est aussi licencié de l'Université Columbia de New York.

Monsieur M.R. Morin est nommé au poste de Directeur adjoint aux installations de la Compagnie à Contrecoeur, Québec. Monsieur Morin est entré au service de la Compagnie en 1951 et a successivement occupé plusieurs postes variés relatifs à la vérification interne, la classification du minerai et les services maritimes. Dans ses nouvelles fonctions, monsieur Morin sera responsable de l'administration et de l'exploitation des installations de transbordement à Contrecoeur. Avant sa nomination, Monsieur Morin était surintendant au même endroit.

Monsieur Jean-Pierre Maltais est nommé au poste nouvellement créé de Directeur — Affaires publiques. Avec la Compagnie depuis 1972, monsieur Maltais a occupé plusieurs postes avec responsabilités croissantes dans les secteurs des communications et des relations publiques. Monsieur Maltais est diplômé de l'Université Laval en Journalisme et en Information. Monsieur Maltais est membre du Cercle de Presse de Sept-Îles, de l'Association des Relationsnistes du Québec, de la Société Canadienne des Relations Publiques et de l'Association des Mines et Métaux du Québec.

dividendes

par la Presse Canadienne

Dividendes des sociétés déclarés hier, trimestriels sauf indication contraire.

L'Alcan Aluminium Ltée, 45 cents U.S., 5 déc., inscr. 6 nov.

Algoma Steel Corp., huit pc priv. A, 50 cents, 1er déc., inscr. 18 nov.

Continental Group Inc., 65 cents U.S., 15 déc., inscr. 20 nov.

Laidlaw Transportation Ltd., A, cinq cents; B, six cents, 15 nov., inscr. 30 oct.

Municipal Savings and Loan Corp., deux cents, 16 nov., inscr. 29 oct.

Peerless Rug Ltd., huit cents, 5 janv., inscr. 16 déc.

ALUMINIUM REYNOLDS NOMINATION



Yves Trépanier

Monsieur André Piché, Président de la Société d'Aluminium Reynolds (Canada) Limitée est heureux d'annoncer la nomination de Monsieur Yves Trépanier au poste de Vice-président, Ressources humaines. Monsieur Trépanier occupait le poste de Directeur du personnel et des relations industrielles depuis 1971. Il a obtenu un baccalauréat spécialisé en sociologie à l'Université de Montréal. Monsieur Trépanier est Vice-président de la Division québécoise de l'AMC et est aussi membre de plusieurs associations patronales.

Alliance mutuelle-vie



Clément Beaulieu

M. Hervé Belzile, Président du conseil et chef de la direction de l'Alliance mutuelle-vie, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Clément Beaulieu au poste de Vice-président. À ce titre, M. Beaulieu se voit confier l'exécution de projets spéciaux reliés au programme d'expansion que poursuit l'Alliance. Avant cette récente nomination, M. Beaulieu était Vice-président, Marketing d'une importante société d'assurance du Québec.

D'une grande famille...

fine champagne V.S.O.P.
Marnier Lapostolle



Qualité signée Grand Marnier

Renseignements: Vins Philippe Dandurand Inc. Tél: (514) 666-6066. Maison des Vins: (202) 811-1111

La Banque Nationale, la banque d'affaires numéro un au Québec.

La Banque Nationale s'occupe des affaires d'un plus grand nombre d'entreprises que toute autre banque au Québec.

On s'occupe de vous.

Dans toutes les régions de la province, vous serez reçus par des personnes qualifiées, sensibilisées à vos besoins. La mise sur pied d'un programme de décentralisation donne à un plus grand nombre de nos succursales une véritable vocation de banque d'affaires. Vous bénéficiez ainsi d'un service personnalisé plus complet et de décisions administratives plus rapides.

On s'occupe de vos affaires.

Votre entreprise s'intègre dans nos activités bancaires. La Banque Nationale veut devenir un partenaire actif soucieux de vous aider à franchir les étapes difficiles et désireux de participer à votre réussite. Si nécessaire, elle vous offrira des prêts à des taux très concurrentiels et, grâce à son réseau pancanadien de succursales, elle simplifiera toutes vos transactions interprovinciales. De plus, pour mener à bien vos projets sur le marché international, nos représentants, en collaboration avec nos bureaux en Europe, en Asie, aux Bahamas et aux États-Unis, sont en mesure de vous offrir absolument tous les services internationaux dont vous aurez besoin.

Nos directeurs de succursale aimeraient discuter avec vous le développement de nouvelles affaires. Ils ont des services très intéressants à vous offrir. Confiez, vous aussi, le succès de votre entreprise à la banque d'affaires numéro un au Québec. La Banque Nationale: votre partenaire commercial.

BANQUE NATIONALE

Nous, on s'en occupe.

On échappe difficilement à la tâche de juré

par Marcel COLLARD

Juger son semblable, sans esprit de vengeance ou de pitié, peut sembler une expérience difficile, mais nul ne peut s'y soustraire à moins de motifs valables.

Bien des gens appréhendent le moment où le sort les désignera comme membre d'un jury à un procès, en cour supérieure, chambre criminelle, qui exerce une juridiction exclusive sur certaines infractions comme la trahison, la sédition ou le meurtre. Les jurés ont l'obligation de rendre un verdict sur les faits mis en preuve, avec la faculté de conclure à l'acquittement ou la réduction de l'acte d'accusation en s'inspirant des instructions en droit que leur adresse le juge au terme de la preuve.

Les candidats

Selon les explications données par le shérif, M. Réal Campeau, le processus se déroule ainsi: à tous les trois mois, le shérif tire un numéro de 1 à 300, inscrits sur des cartes, en présence d'un employé du greffe de la paix. Si la carte porte, par exemple, le numéro 25, M. Campeau mettra dans une même boîte les noms de tous les électeurs correspondant au numéro 25 sur la liste électorale de chacun des quelque 2.200 bureaux de vote de la région de Québec. Enfin, par un autre tirage au sort, il fera une liste de 300 candidats qui devront se présenter au palais de justice à la date indiquée, sur assignation, à tous les procès fixés durant le trimestre. Une sommation est adressée à ces personnes qui ont un délai de 20 jours pour adresser une demande d'exemption.

Les exemptions

Une personne, d'âge majeur et de citoyenneté canadienne, peut être exemptée si elle est membre du Sénat, d'un Parlement, du Barreau, d'un corps policier, ou si elle est un "officier de justice", un pompier ou, si elle souffre d'une maladie mentale, si elle ne parle pas couramment le français ou l'anglais (selon le cas) ou si elle est accusée ou a déjà été trouvée coupable d'un acte criminel.

Peuvent être exemptés également un ministre du culte, un fonctionnaire participant à l'administration de la justice, une personne âgée de 65 ans ou plus; un militaire, une personne infirme ou dont la santé ou les charges domestiques ne lui permettent pas d'être juré. Par ailleurs, si l'intérêt public le permet, tout autre motif raisonnable peut être allégué.

Une personne qui a été juré ou a été retenue pour agir comme juré peut être exemptée pour une période de cinq ans.

Dans plusieurs catégories des personnes exemptées, comme dans le cas

des juges, le conjoint bénéficie du même droit.

Le choix du jury

Le matin du procès, le greffier tire au sort les noms de candidats. Certains pourront être mis à l'écart dès leur entrée dans une salle attenante où le juge et les parties en cause doivent faire la sélection. Après interrogatoire sur la connaissance qu'ils ont des avocats, des enquêteurs, des témoins ou des faits en cause, sur leur travail ou même sur leurs préjugés, les avocats pourront s'entendre sur les 12 qui formeront le jury.

La rémunération

Un juré touche une rémunération quotidienne de \$25 qui est portée à \$40, à compter de la 11e journée du procès, outre les dépenses de transport, de repas et d'hôtel (dans ce dernier cas quand les jurés doivent être tenus ensemble, sans communication aucune avec l'extérieur dès que les délibérations sont commencées).

Généralement, les personnes occupant un emploi rémunéré ne subissent point de pertes financières. Nombre d'entreprises, comme LE SOLEIL et bien d'autres, de même que les employés du gouvernement du Québec, peuvent s'absenter comme juré sans perte de salaire ou en déduisant du salaire la rémunération quotidienne.

Le cas du Syndicat des employés de bureau d'Hydro-Québec semble particulier, puisqu'un travailleur appelé comme juré ou témoin, conserve les rémunérations prévues, mais ses jours d'absence seront enlevés de sa caisse cumulative de congés annuels pour fins de maladie, de mariage et de décès. L'entreprise alloue 10 jours ouvrables par année de service et ils peuvent être accumulés.

Précisons qu'il n'est pas rare d'assister à un procès pouvant durer 10, 15 ou même 20 jours (ouvrables).

Rôle d'un juré

Une fois choisi, le juré doit éviter de lire, d'entendre ou de discuter tout ce qui se rapporte au procès en cours. Il s'agit, leur explique le juge au procès, de protéger l'intégrité du verdict qu'ils auront à rendre. Devant la cour, ils écoutent la preuve et observent les témoins qui défilent en poursuite ou en défense, les experts, les enquêteurs ou les témoins oculaires.

Ils seront invités à quitter la salle quand un avocat informe le juge d'un point de droit à discuter ou faire valoir certaines objections parce que ses débats ne constituent point de la preuve. Ils devront être aussi absents lorsque

le juge entendra la preuve entourant les circonstances de toute déclaration (verbale ou écrite) qui pourrait avoir été faite par un accusé en présence d'un policier, afin de s'assurer que telle déclaration a été obtenue librement, volontairement, sans me-

nace ou promesse, de façon subtile ou autrement.

Une fois la preuve terminée, s'il s'est prévalu de son droit à faire une défense, le procureur de l'accusé fera sa plaidoirie le premier, suivi du procureur du ministère public. Après

quoi, le juge expliquera aux jurés les dispositions de la loi relativement à l'accusation et il résumera la preuve.

Jusqu'alors, les jurés peuvent retourner chez eux après l'audience. Mais dès que le juge a lui-même livré son adresse, les jurés sont tenus à

l'écart du monde extérieur jusqu'au verdict final.

Cependant, leur vie durant, les jurés devront tenir confidentiels tous les renseignements relatifs aux délibérations, sous peine d'être condamnés pour une infraction au code pénal.

KAWAI... Une Tradition de Qualité



Le E-100 possède de nombreuses autres caractéristiques excitantes.

Complété par la technologie actuelle chez KAWAI, il y a longtemps que nous fabriquons les orgues électroniques qui ont toujours été et sont encore sujet au même contrôle rigide de qualité qui a engendré la réputation mondiale d'excellence de nos pianos et ce, depuis quarante-vingts ans. A ceci, ajoutez l'utilisation pratique de l'électronique moderne et vous aurez...

CLAVIERS COMPLETS élargissant l'étendue du jeu. TREMOLO ELECTRONIQUE simulant un Haut-Parleur Leslie donnant "le son des grandes orgues".

PRE-REGLES PIANO, MARIMBA, CLAVECINS avec soutien et répétition variable/contrôlable...ajoutant de la variété dans votre jeu.

SECTION DE RYTHME ENTIEREMENT AUTOMATIQUE donnant un choix de 10 rythmes différents.

ELECTRO ACCORD DE BASSE vous permet un son professionnel avant de connaître la coordination des pédales et des accords.

CONTROLES DE SELECTION DE VOLUME vous permettent de déterminer le volume précis de l'orgue. ARPEGGIO AUTOMATIQUE A 2 MELODIES ET 2 VOIX vous permet de créer des arpeggios, autrement difficiles ou impossibles.

"DEGAGEMENT DE PEDALE" qui permet aux joueurs expérimentés d'utiliser leurs propres pédales et accords en même temps que l'électro-accord de basse. C'est unique dans l'industrie.

COUVERCLE assurant la protection...une garde contre l'accumulation de poussière à l'intérieur.

KAWAI...la belle musique, c'est notre affaire

MUSIQUE BEAUDOIN

3186, CHEMIN
STE-FOY,
QUEBEC
658-8020

17, RUE
DESJARDINS,
LEVIS
833-2141

L'obsession des normes nuirait à la réinsertion sociale des prisonniers

MONTREAL (PC) — S'adressant, hier, aux 600 spécialistes qui participent depuis lundi au 6e congrès annuel de l'American Probation and Parole Association (APPA), le journaliste Laurent Laplante les a mis en garde contre la routine, la paperasse et l'obsession des normes.

Sans mettre en doute ou minimiser le savoir de ces différents spécialistes, Laurent Laplante a soutenu qu'on pouvait raisonnablement croire que leurs clients n'étaient pas également satisfaits, et que certains étaient même insatisfaits.

Aux dires du conférencier, "ces clients à satisfaire" se trouvent aussi bien chez les simples citoyens et les

benévoles que chez les victimes et les détenus. Et généralement, c'est la surabondance de paperasse, la routine, la compétition abusive entre experts de spécialités différentes, qui, souvent font que le public se sent mésestimé, sinon délibérément mis au rancart, que les citoyens, surtout ceux qui ont eu à souffrir de la commission de délits criminels, se sentent également oubliés, que les citoyens contribuant bénévolement à la lutte au crime et à la réinsertion sociale des détenus se sentent systématiquement et exagérément encadrés et contrôlés, et, finalement, que beaucoup de détenus ne comprennent rien aux propos qu'on leur tient.

Une histoire de lapin...

Restaurant

Le vieux Vigneron

Spécialités: lapin
nouvelle cuisine
québécoise

DINERS D'AFFAIRES
de 11h à 14h
du lundi au vendredi.

En soirée, du mardi au dimanche,
notre politique de

"UN SERVICE PAR SOIR"
vous charmera. De 18h à 22h.

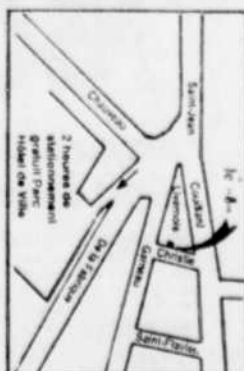
Réservations S.V.P.

Caché au coeur du
Vieux-Québec

Le Vieux Vigneron

8 rue Christie

692-4190



25% de rabais! Collants fins Fairset à prix spéciaux!

A. Collant fin à culotte de maintien. Pied-sandale. Taupe, avoine, beige, gris, noir, bleu cendré et raisin. Tailles A (90 à 125 lb). B (125 à 155 lb) et C (155 à 185 lb). Modèle 754.

La Baie, ord. 2.47

1.85 ch.

B. Collant fin ordinaire. Culotte et pointes renforcées. Beige, épice ou taupe. Tailles P.M.L. Modèle 704.

La Baie, ord. .97

.72 ch.

C. Collant fin diaphane. Pied-sandale. Epices, taupe ou beige cristallin. Tailles P.M.L. Modèle 703.

La Baie, ord. .97

.72 ch.

En vigueur jusqu'au 24 octobre
Achats en magasin seulement
Baymart, bas, rayon 829

baymart



Votre entière satisfaction... nous la garantissons!

Chicoutimi et Québec: lun à mer: 9h30 à 17h30; jeu et ven: 9h30 à 21h; sam: 9h à 17h



La Capitale à Québec 627-5932 (ou 627-5922) • Place du Royaume à Chicoutimi 545-3160

Sagamie, le nouvel atlas du Lac-St-Jean

L'université du Québec à Chicoutimi lancera dans une semaine à Chicoutimi l'atlas régional du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui comprend 98 planches dont 22 en couleurs et l'équivalent de 1,000 pages de textes.

Coauteur de l'atlas avec M. Majella J. Gauthier, M. Louis-Marie Bouchard a dit qu'il a fallu 6 ans, les travaux de six géographes et d'une vingtaine d'assistants pour en arriver à ce qui est plus d'un atlas, un ensemble de cartes, mais qui est "un vrai livre dont le contenu réflexif dépasse l'exercice même du commentaire de

documents", comme a écrit M. Louis-Edmond Hamelin, dans la préface de l'atlas.

L'analyse de ce milieu géographique appelé Sagamie comporte huit sections: une oasis tempérée en milieu nordique; un front pionnier d'âge mûr; les distorsions de cadre de vie; l'omniprésence de la ville; l'élevage laitier façonne la campagne; une économie qui reprend son souffle; une expression politique nuancée; le tourisme: un retour au pays. C'est ainsi que l'atlas interpelle le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Tiré à 1,000 exemplaires seu-

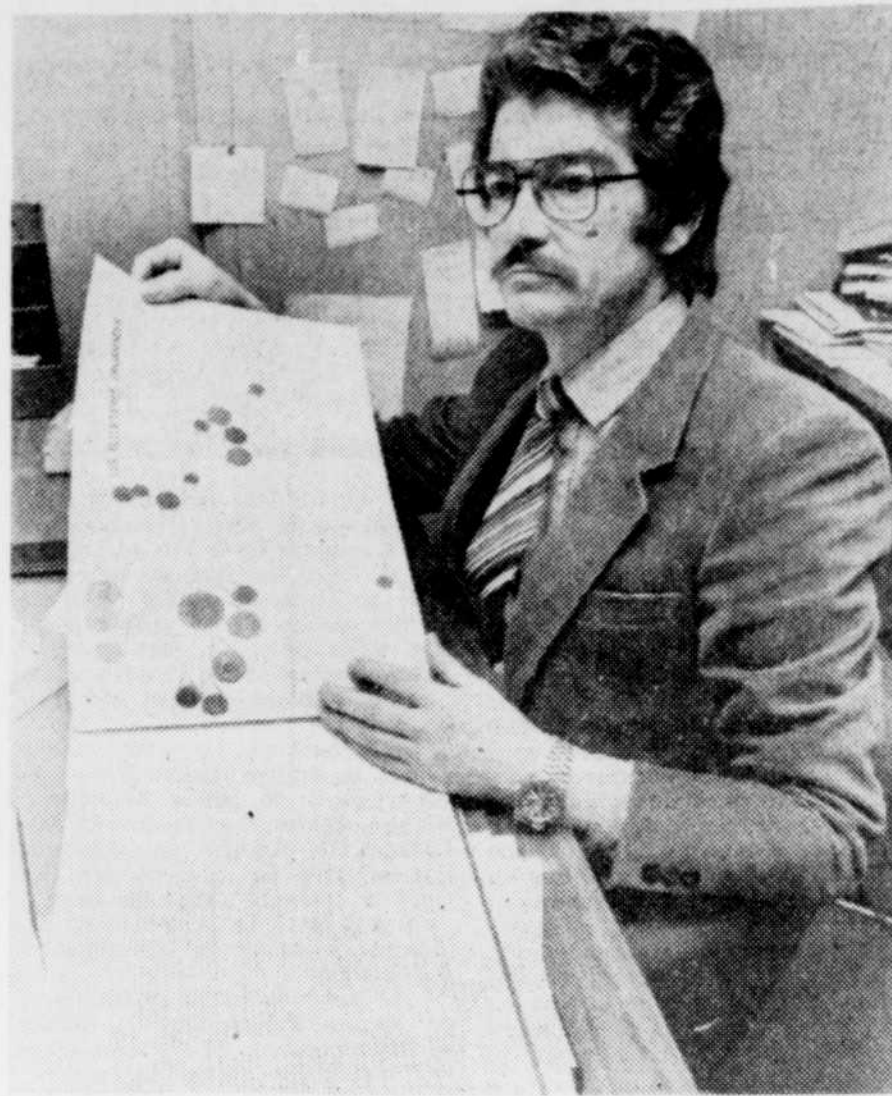
lement, publié par la maison Gaétan Morin spécialisée dans l'édition scientifique, il coûte \$70. Il résume des travaux qui ont coûté plus de \$200,000 sous formes d'études, d'enquêtes-participation, d'études de toutes sortes impliquant la participation financière de plusieurs organismes gouvernementaux.

Une des conclusions de l'atlas est la suivante:

"Cette Sagamie nous apparaît comme un édifice de taille respectable dont la structure repose sur un territoire riche en ressources, et dont l'architecture complexe, quoique pas

toujours harmonieuse, témoigne du degré de développement qu'on a réussi à y atteindre. La région (du Saguenay-Lac-Saint-Jean) a la configuration d'un organisme bien vivant, qui est rendu au stade de la maturité et qui possède maintenant son articulation, ses fonctions, ses réseaux et aussi ses tensions internes... C'est un "pays" dont le développement futur ne laisse pas la population indifférente. Elle s'organise, se concerte et cherche à donner à ce coin de terre une place de choix dans la vie du Québec."

C.T.



M. Louis-Marie Bouchard, directeur de projets à l'Office de planification et de développement du Québec et coauteur de l'Atlas régional du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Colloque pour regrouper les non-fumeurs

par François ROY

La gravité de l'intoxication par le tabac et ses conséquences néfastes autant chez les non-fumeurs que chez les fumeurs, vaut la peine que les gouvernements s'engagent à fond dans ce combat pour la santé de tous. Conscient des substances nocives dégagées par la fumée de cigarettes, cigares, pipes, etc., comment peut-on tolérer le tabac dans les lieux de travail et les transports publics.

Ces propos ne sont pas nouveaux dans la bouche de M. Jean-Guy Tremblay, directeur de l'Association québécoise des non-fumeurs (AQNF) car en tant que permanent de cet organisme il les a répétés des centaines de fois dans les discussions, conférences, as-

semblées, etc., auxquelles il participe tout au long de l'année.

L'association qu'il représente, appuyée sans réserve par le Conseil québécois sur le tabac et la santé (CQTS), lance une invitation toute spéciale à ceux qui sont décidés à s'impliquer activement dans un tel mouvement de non-fumeurs qui prône le respect d'un droit strict et on ne peut plus légitime: le droit à la santé, au bien-être collectif et individuel.

Rendez-vous

Un important colloque de l'AQNF pour regrouper les non-fumeurs aura donc lieu dimanche le 25 octobre, dès 9h le matin, à l'université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) et les inscriptions

sont limitées à 200 personnes.

Comme l'expliquait au SOLEIL, M. Tremblay, "par ce moyen l'AQNF veut fournir l'occasion à tous ceux qui ont cessé de fumer il y a 50 ans, 20 ans, un an ou aujourd'hui de jouer un rôle dans la défense de leurs droits et surtout pour la protection de leur santé. En même temps ce colloque permettra à tous de connaître et de comprendre l'ampleur des diverses actions entreprises par le CQTS."

On peut mentionner aussi les organismes qui oeuvrent dans ce sens comme l'Association pulmonaire du Québec, l'Eglise adventiste du 7e jour, la Fédération des CLSC du Québec, le ministère des Affaires sociales, les médecins de langue française, l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec.

L'Ordre des pharmaciens du Québec et Promotion et prévention de la santé au Canada.

M. Tremblay est catégorique: "c'est la population qui doit prendre conscience que c'est elle et elle seule qui peut décider de l'action pouvant solutionner ce problème du tabagisme. Et il est bien sûr que les gouvernements vont agir dans la mesure où tous les non-fumeurs vont se faire entendre majoritairement. Par ce colloque l'AQNF va ainsi redonner un souffle nouveau à tous ceux qui croient possible de mettre fin à cette forme insidieuse de pollution."

On peut joindre M. Tremblay en téléphonant à (819)373-9496 ou en lui écrivant au Centre hospitalier Cooke (poste 77), Trois-Rivières, G8Z 1X3.

la Baie

Galleries de la Capitale

Superbes pull-overs en pure laine Shetland

D'actualité... tout en étant des plus classiques, ce pull-over est l'atout de base du style collège. Sans préjugés... il se porte tout aussi bien sur un jean que sous un veston de ville. A l'unanimité... vous opterez pour ce tricot pure laine Shetland offert à bas prix des plus avantageux. Pour vous-mêmes ou pour offrir en cadeau... profitez sans tarder de la meilleure sélection de coloris: naturel, gris, bourgogne, pin, bleu marine ou olive dans le lot. Tailles: P.M.G.

17⁹⁹ ch.

Achats en magasin seulement. Boutique 317.

Valable jusqu'au 24 octobre.

317

Votre entière satisfaction... nous la garantissons!

Chicoutimi et Québec: lun. à mer. 9h30 à 17h30, jeu. et ven. 9h30 à 21h, sam. 9h à 17h

La Capitale à Québec 627-5932 (ou 627-5922) • Place du Royaume à Chicoutimi 545-3160

LES DÉTAILLANTS GULF VOUS PROPOSENT:

SÉCURITÉ ET ÉCONOMIE: LES PNEUS D'HIVER GULF.

Votre voiture est-elle prête à affronter l'hiver en toute sécurité? Les pneus d'hiver Gulf de haute qualité, durables et peu coûteux, tiennent bien la route par tous les temps.



RADIAL WINTERWAY

Deux plis radiaux de polyester et deux ceintures de fibre de verre, voilà ce qui assure le confort et la douceur de roulement de ce pneu robuste et sûr et dont la traction est exceptionnelle. Mieux encore: son prix est très avantageux.

\$62⁹⁵ (OU MOINS) (P165/80R13)
À PARTIR DE

PNEU À NEIGE RADIAL ACIER

Le meilleur pneu d'hiver Gulf. Deux plis radiaux de polyester et deux robustes ceintures d'acier, avec épaulement muni de gros crampons qui améliorent la traction dans la boue ou la neige.

\$64⁹⁵ (OU MOINS) (155SR12)
À PARTIR DE

RADIAL TOUTE SAISON

\$59⁹⁵ (OU MOINS) (P185/80R13)
À PARTIR DE

Nouveau pneu radial qui résiste mieux à l'écrasement et aux crevaisons tout en restant parfaitement maniable et stable dans les virages comme en ligne droite.

La vaste gamme de pneus d'hiver Gulf comprend aussi

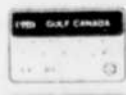
LE BLAZER CEINTURE

\$50⁹⁵ (OU MOINS) (A78-13)
À PARTIR DE

LE TRAIL BLAZER

\$40⁹⁵ (OU MOINS) (600-12)
À PARTIR DE

Voyez le détaillant Gulf, il est de service.



Servez-vous de votre carte voyage Gulf et, dans la plupart des stations Gulf, des cartes Visa ou MasterCard. C'est commode.

On est de service



* Marque déposée et utilisée sous licence par Gulf Oil Corporation et ses filiales. Les stations Gulf sont des stations de service affiliées à la Gulf Oil Corporation.

Le Canada causerait 28% des pluies acides

(D'après PC) — Une analyse récente arrive à la conclusion que le Canada et huit états du Midwest américain sont les principaux responsables de la pollution causée par les pluies acides dans l'état de New York.

En rendant cette analyse publique hier, le procureur de la Justice de l'état de New York, M. Robert Abrams, a rappelé que l'état de New York maintenant que le gouvernement américain ne peut pas réduire les restrictions imposées sur les émissions d'anhydride sulfureux dans certains Etats, sans entraîner une détérioration

de la situation chez lui.

Il a rappelé aussi les conclusions d'une commission mixte sur la pollution de l'air le long de la frontière. Selon cette commission, huit états du Midwest américain causent 55 pour 100 de la pollution par l'anhydride sulfureux dans les Adirondacks, et le Canada est responsable de 28 pour 100.

Les pluies acides naissent quand des dérivés du soufre, provenant des centrales au charbon et des industries, se mêlent à la pluie et atteignent le sol, souvent à des milliers de ki-

lomètres de distance. Elles auraient presque complètement détruit la faune de nombreux lacs et de rivières dans les Adirondacks.

M. Abrams a laissé entendre que l'état de New York allait tenter des poursuites contre l'Agence américaine de protection de l'environnement pour toute nouvelle décision qu'elle allait rendre en vue de permettre un degré plus élevé d'émissions d'anhydride dans l'air.

Accusations

Par ailleurs, le Canada a été accusé hier à Washington d'exploiter la controverse autour des pluies acides à

des fins politiques, pour détourner l'attention des difficultés causées par la réforme constitutionnelle et la politique énergétique.

Par ailleurs, et dans une déclaration séparée, un administrateur américain de l'environnement, a affirmé qu'il serait mal venu d'imposer des mesures onéreuses de dépollution des pluies acides - comme le demande le Canada - avant d'être sûrs que ce serait efficace.

Ces déclarations ont été faites devant la sous-commission de l'environnement de la commission de l'énergie de la Chambre des représentants, chargée d'étudier les

amendements proposés à la loi américaine sur la pureté de l'air.

Me James Friedman, avocat de Cleveland, qui parlait au nom des sociétés du charbon et de l'énergie électrique de l'Ohio, a insinué que la campagne menée par le gouvernement canadien visait à "trouver des problèmes externes susceptibles de refaire l'unité politique du Canada" qui est compromise.

Il a ajouté que la campagne dirigée contre l'Ohio et d'autres Etats du Midwest, par le Canada et certains Etats du nord-est coupables de polluer l'air, prouve que "c'est la politique et non la science qui inspire cette po-

sition".

Me Friedman a ensuite énuméré la liste des griefs américains contre le Canada: la pollution en provenance de l'Ontario, la politique de canadienisation de l'industrie pétrolière, les acquisitions d'entreprises américaines par des intérêts canadiens, la réduction des importations de charbon et l'expansion des exportations de gaz naturel, la concurrence dans le domaine de la pêche sur la côte est, la canadienisation de systèmes américains de la cablo distribution et la demande d'avantages supplémentaires dans le cadre du pacte canado-américain de l'automobile.

BP attribue ses succès à la concurrence

OTTAWA (PC) — L'avocat de BP Canada s'est engagé, hier, à prouver à la Commission des pratiques restrictives du commerce, au cours des mois à venir, que le succès de cette compagnie est le fruit de la concurrence dans l'industrie pétrolière, et non le résultat d'une machination, comme le laisse entendre une étude du ministère fédéral de la Consommation et des Corporations.

Entre 1957 et 1973, a rappelé Me J. P. McDougall, BP a réussi à enlever à ses concurrents de 10 à 15 pour 100 du marché de l'essence et du mazout en Ontario et au Québec.

A l'instar des avocats de Texaco, Imperial Oil, Shell et Gulf, Me McDougall a fustigé cette étude faite par la section des coalitions du ministère, sous la direction de M. Robert Bertrand.

Le rapport de M. Bertrand est à l'effet que les principales compagnies pétrolières ont soutiré \$12 milliards de trop des consommateurs, entre 1958 et 1973, en éliminant la concurrence.

Interdiction

Depuis les débuts des audiences de la commission, il y a quelques jours, les avocats des compagnies pétrolières ont réclamé que ce rapport soit interdit.

Ils ont promis d'obliger les auteurs à prouver chaque point du rapport, dès qu'il en serait fait mention devant la commission.

Pour Me McDougall, le rapport est "pernicieux, fondamentalement faux et sans aucune valeur à la commission des pratiques restrictives du commerce".

De M. Bertrand, Me McDougall a dit que c'était "un avocat plaçant une cause".

carrières et professions

COMPOSEZ 647-3266
OU ECRIVEZ A CARRIERES ET PROFESSIONS
LE SOLEIL L.T.E.E. C.P. 1547, QUÉBEC, QUÉ. G1K 7J6

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50. Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

RECHERCHÉZ-VOUS DES SPECIALISTES? ANNONCEZ DANS CARRIERES et PROFESSIONS

VENDEUSE(EUR) GERANTE(ERANT)
Magasin de vêtements pour dames de Québec, région ou une gerante (seul) et une vendeuse/vendeur.
Minimum de 3 années d'expérience.
Salaire minimum d'importation.
Vente personnelle votre curriculum vitae au:
DEPT 5023
Le Soleil Limitée
390, St-Vallier est
Québec, Qué., G1K 7J6

REPRESENTANT(E)S

Temps plein ou temps partiel pour vente de boîtes à cadeaux dans des boutiques.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:
Boîtes Ekono Inc.
2333, Galvani
Ste-Foy G1N 4G3
a/s M. R. Fortin

SWEDA
Coiffes enregistrées.

VENDEUR(EUSE) demandé(e)

Nous offrons:
— Salaire et commission
— Territoire protégé
— Québec et la banlieue
— Cours de vente
— Bénéfices marginaux

Vous possédez:
— Voiture
— Ambition
— Expérience non requise
— Bilingue
— Maximum 35 ans

Pour rendez-vous, téléphonez à: 683-1704

MARATHON
LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE MARATHON LIMITÉE

MECANICIEN(NE) D'ENTRETIEN
Classe C machines fixes

NATURE DU TRAVAIL:

Entretien et vérification des installations mécaniques et électriques incluant appareils de climatisation.

La Société Immobilière Marathon Ltée
Place Laurier
a/s Denis De Rosa
2700, boul. Laurier
Ste-Foy G1V 4J9
Tél.: 651-7085

LAVOIE, FRADET, ROY ET ASSOCIES INC.
AGENT GENERAL PRINCIPAL

En raison de l'expansion accélérée que connaît notre bureau, nous sommes à la recherche d'un(e)

SECRETAIRE DE DIRECTION

Le (la) candidat(e) doit être:

— Parfaitement bilingue;
— sténodactylo;
— et posséder une vaste expérience acquise, de préférence, dans un bureau de courtier d'assurance-vie.

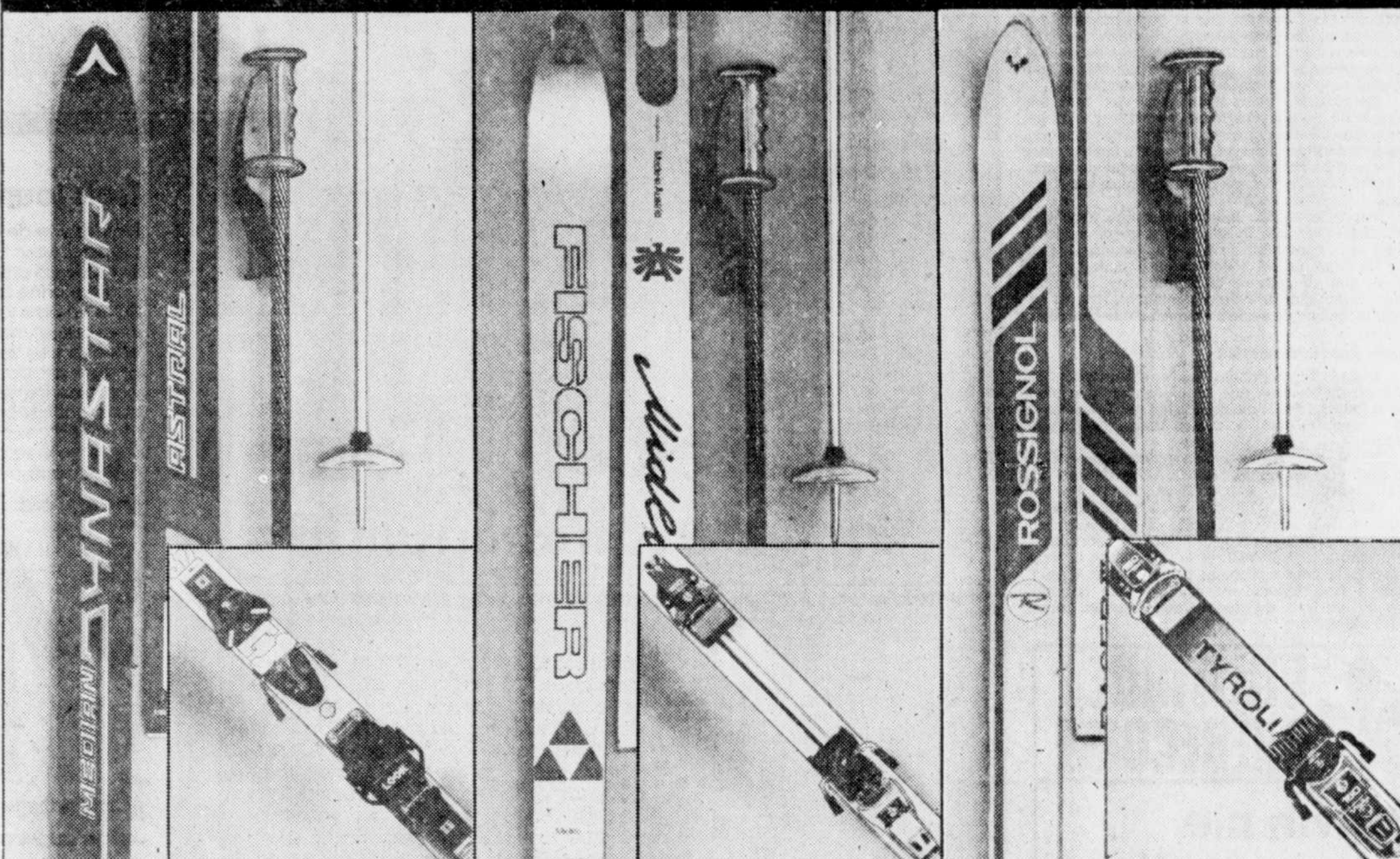
Prière de faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante:
MARC ROY, B. Comm.
2707, 1re Avenue
Québec G1L 3N7

la Baie
Galeries de la Capitale

Ensembles de ski alpin à prix très spéciaux!

Équipez-vous dès maintenant pour votre saison de ski alpin et profitez des aubaines! Voici trois excellents ensembles de ski offerts à prix réduits (vendus en ensemble seulement). Pour les accompagner, des bottes de ski, également à prix spéciaux!

Un représentant de Fisher Ski sera sur les lieux pour répondre à vos questions: les 22 et 23 octobre, de 18h à 21h; le 24 octobre, de 11h à 15h.



Ensemble de niveau intermédiaire

Cet ensemble comprend:

- les skis Astral Dynastar en fibre de verre avec centre de bois. La Baie, ord. 229.98
- les fixations 375 Look à 2 pivots, l'un au talon, l'autre à la pointe. La Baie, ord. 129.98
- les bâtons 27 Classic de Look. La Baie, ord. 24.99

Prix total, si vendu séparément: 385.00

Prix de vente, en ensemble: **319⁹⁹** l'ens.

Ensemble pour débutants et intermédiaires

Cet ensemble comprend:

- les skis Fuego de Fisher. La Baie, ord. 178.98
- les fixations Tyrolia 150 pour adultes, avec freins. La Baie, ord. 86.98
- les bâtons 27 Classic de Look. La Baie, ord. 24.98

Prix total, si vendus séparément: 292.00

Prix de vente, en ensemble: **243⁹⁹** l'ens.

Ensemble junior pour novices

Cet ensemble comprend:

- les skis Racer III Rossignol à centre mousse, et renforts d'acier. La Baie, ord. 84.98
- les fixations Look 25 à frein. La Baie, ord. 89.98
- les bâtons 17 Jr de Look. La Baie, ord. 14.98

Prix total, si vendus séparément: 190.00

Prix de vente, en ensemble: **156⁹⁹** l'ens.



Botte Cosmos Nordica pour hommes

Donne un excellent rendement pour le ski de détente. Avec revers rebelle à la neige et talon antidérapant. Pointures 7 1/2 à 11 avec demies. La Baie, ord. 159.98

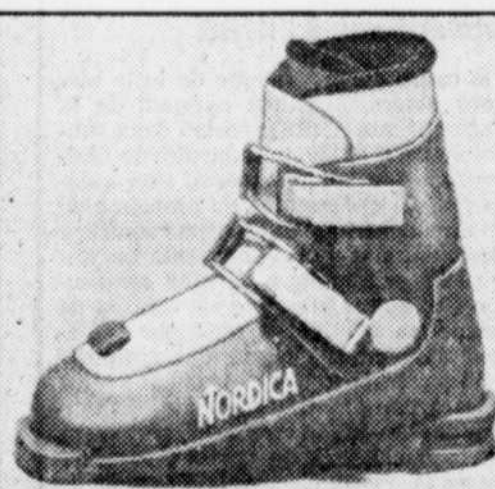
129⁹⁹ la pol.



Botte Aries Nordica pour dames

Parfaite pour le ski de détente. Avec revers rebelle à la neige et boucles Muro réglables. Pointures 4 à 9 1/2 avec demies. La Baie, ord. 159.98

129⁹⁹ la pol.



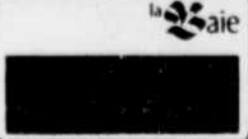
Botte Sprint Nordica pour jeunes

Botte bien équilibrée, parfaite pour le jeune skieur. Ton rouge. Pointures 8-10 pour petits, 11-3 pour jeunes, 4-9 pour garçons; sans demies. La Baie, ord. 59.98

52⁹⁹ la pol.

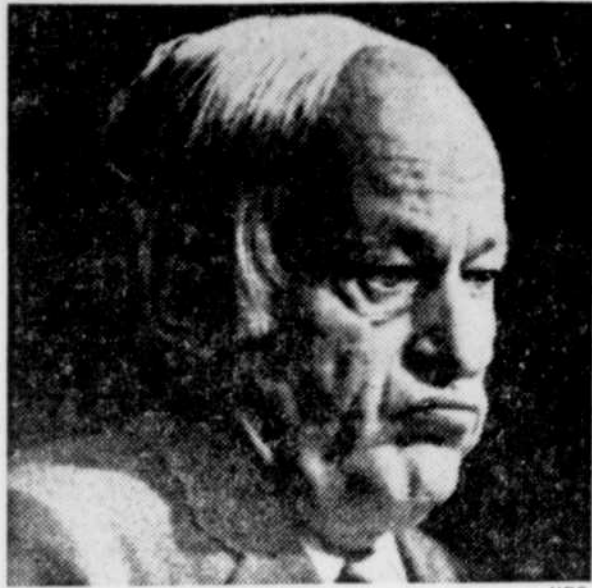
Téléphonez à 627-5932. Sport, rayon 740

Chicoutimi et Québec, lun. à mer., 9h30 à 17h30; jeu. et ven., 9h30 à 21h; sam., 9h à 17h



La Capitale à Québec 627-5932 (ou 627-5922) • Place du Royaume à Chicoutimi 545-3160

Votre entière satisfaction... nous la garantissons!



M. Lévesque: "Le Québec n'est pas le Cuba du Nord".

La solution retenue pour le stade est controversée

par Rudy LE COURS

MONTREAL (PC) — La solution retenue par la Régie des installations olympiques (RIO) de compléter une partie du stade olympique et d'y fixer en permanence la toile originale "comporte tous les désavantages de la solution Taillibert et aucun de ses avantages".

C'est ce qu'a soutenu hier M. Bernard Jodoin de la firme d'architectes Jodoin, Lamarre et Pratte au cours d'une entrevue téléphonique avec la Presse Canadienne.

M. Jodoin soutient en effet que le choix de la RIO, s'il était entériné par le gouvernement, occasionnerait une perte d'énergie considérable. "L'hiver, cela revient à chauffer dehors", a-t-il expliqué. Il a rappelé que le toit prévu n'est pas isolé et qu'il ne peut supporter le poids de la neige accumulée.

De plus, M. Jodoin trouve "curieux" qu'à une période où les gouvernements surveillent leurs dépenses, on retienne une hypothèse qui occasionnera des frais énormes à moyen terme car il faudra, outre la facture du chauffage, périodiquement remplacer la toile, dont l'espérance de vie optimale est d'une dizaine d'années.

Par ailleurs, M. Jodoin a indiqué avec une certaine ironie que le seul avantage du concept Taillibert, l'immovibilité du toit, avait été abandonné.

La firme de M. Jodoin avait soumis une solution qui, au coût de \$87,47 millions, prévoyait l'installation d'un toit isolé permanent, fixé à l'anneau technique du stade au moyen d'une charpente d'acier.

Malheureux mais satisfait

Chez la firme Francis Boulva et Associés, on s'est dit malheureux que la solution retenue n'est pas la leur mais néanmoins satisfait que l'apparence du concept Taillibert soit dans une large mesure respectée.

"C'est une bonne chose qu'on conserve le concept original de M. Taillibert", a déclaré M. Yvan Boulva.

Ce bureau d'architectes avait présenté, à la demande de la Société d'énergie de la Baie James, une proposition qui prévoyait l'ajout de deux étages au niveau actuel du toit, et la fixation de la toile originale, retenue également par des câbles d'acier reliés à trois pylônes de 350 pieds de hauteur installés vis-à-vis du stade. Cette solution aurait coûté \$50 millions.

POLITIQUE QUÉBÉCOISE

Boivin nie les accusations

"Je tiens à affirmer que je ne me suis personnellement jamais associé, de près ou de loin, à quelque affaire de pot-de-vin que ce soit", a déclaré hier le chef de cabinet du premier ministre, M. Jean-Roch Boivin, dans un communiqué de presse. Faisant allusion à M. Yvan Latouche, qui est à l'origine des rumeurs véhémement sur le compte de M. Boivin, ce dernier trouve paradoxal de devoir faire pareille mise au point "à la suite d'allégations d'une personne qui, semble-t-il, refuse systématiquement de collaborer avec les enquêteurs de la Sûreté du Québec". M. Latouche a en effet déclaré qu'il ne parlerait que devant une commission royale d'enquête. Quant aux députés libéraux, conclut M. Boivin, "je leur demande, puisqu'ils n'ont pas de preuve à fournir, de mettre fin à leurs insinuations ou à tout le moins de cesser de se réfugier derrière leur immunité parlementaire".

Deux subventions à l'INRS

Dans le cadre du programme de lutte aux précipitations acides, l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) recevra deux subventions totalisant \$67,820 du ministère de l'Environnement. Ce programme spécial vise à déterminer la gravité et l'étendue du problème de la pollution atmosphérique et du même souffle y apporter les solutions qui s'imposent. Le ministre Marcel Léger a indiqué, dans un communiqué de presse, que la première subvention de \$52,820, permettra à l'INRS d'effectuer le développement d'un modèle numérique pour déterminer le transport des polluants atmosphériques à l'origine des précipitations acides. La seconde subvention de \$15,000 permettra d'assurer la participation du Québec par l'intermédiaire de M. Pierre Campbell, directeur de l'INRS Québec, au comité conjoint sur les précipitations acides formé par l'Académie nationale des sciences des États-Unis et la Société royale du Canada.

Colloque sur la femme et la presse

MONTREAL (PC) — Le colloque sur les femmes et l'information qui se tiendra en fin de semaine à Montréal examinera les conditions de travail des femmes journalistes, la suprématie masculine dans ce domaine et l'opposition entre la presse féministe et la presse traditionnelle.

Vendredi, le colloque s'ouvrira sur deux conférences, l'une de Mme Lise Payette, journaliste et ex-ministre d'État à la Condition féminine et l'autre de Mme Martine Storti, journaliste française et grand reporter à "F magazine".

Lévesque aux journalistes des E.-U.: "Québec n'est pas le Cuba du Nord"

TORONTO (d'après PC) — Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a invité, hier, quelque 800 chefs de file de la presse américaine, à ne pas croire tout ce qu'ils lisent dans la presse anglo-canadienne sur le Québec.

"Venez constater vous-mêmes sur place", a dit M. Lévesque, qui était conférencier à l'assemblée annuelle de l'Associated Press Managing Editors Association.

Le premier ministre a mis ses auditeurs en

garde contre les "histoires d'horreur" qu'ils ont pu lire sur le Québec depuis que le Parti québécois est au pouvoir.

"Certains vous ont dit de ne pas venir au Québec car vous ne pourriez pas parler anglais et que c'est une situation

de goulag", a soutenu M. Lévesque.

M. Lévesque a également plaidé en faveur de la nationalisation de la compagnie Asbestos Corporation de Thetford-Mines, dont le propriétaire majoritaire est la compagnie amé-

ricaine General Dynamics, de Saint-Louis, Missouri.

Le premier ministre a insisté sur le fait qu'il s'agit de la première et seule nationalisation effectuée par son gouvernement en cinq ans

de pouvoir.

"Le Québec n'est pas le Cuba du Nord", a-t-il dit.

Le premier ministre de l'Ontario, M. William Davis, s'est aussi adressé aux congressistes. Il a déclaré que le Canada

devrait appuyer plus ouvertement les dépenses que font les États-Unis pour leur défense, ainsi que les décisions qu'ils prennent en politique étrangère et les efforts qu'ils font pour préserver les principes de liberté et démocratie.



la Baie

Galleries de la Capitale

Rabais de \$51 sur complets 3 pièces Baycrest en pure laine!

Trois jours seulement!

Profitez vite de cette occasion sensationnelle et procurez-vous le complet 3 pièces Baycrest que vous aimez, à un prix irrésistible! Chaque complet est confectionné avec le plus grand soin, dans de superbes tissus en pure laine. Ils vous confèrent cette allure classique et mode que vous aimerez porter en toute occasion. Le veston à simple boutonnage, col cranté, poches à rabat et fente médiane, le gilet et le pantalon forment un tout du plus bel effet. Les tissus unis ou à motifs sobres apparaissent en tons de gris, brun ou marine, d'un chic parfait. Alors, qu'attendez-vous? La vente ne dure que trois jours: venez faire votre choix dès maintenant!

La Baie, ord. \$240

\$189 l'ens.

Achats en magasin seulement. Complets, rayon 301. Jusqu'au 24 octobre.

à propos...

La Cuisine en Fête vous invite

— à la fête baraboiselle Le Trio Barabois jouera les pièces de son répertoire pour vous divertir.
Les 17, 24 et 31 octobre: les 7 et 14 novembre, de 12 00 hrs à 16 00 hrs.
— à déguster: fromages, pains et charcuteries allemandes.
— des spécialités de Bardou, le 22 et 23 octobre à 12 30 heures et 19 00 heures le 24 octobre à 11 30 et 13 30 heures.
— à goûter à la choucroute accompagnée de saucisses et des spécialités de Bardou, le 5 novembre à 12 30 et 19 00 heures.
— à déguster le Strudel aux pommes des spécialités de Bardou, le 6 novembre à 12 30 et 19 heures.
— à savourer le riche gâteau Forêt Noire, parfumé de Kirsch, une des spécialités de Bardou, Gâteaux de la Capitale, le 7 novembre à 11 30 et 13 30 heures.
— à participer à notre concours! Vous pourriez gagner un voyage pour 2 en Allemagne! Les billets de participation se trouvent aux caisses du magasin. Voyez les détails du concours!

Votre entière satisfaction... nous la garantissons!

la Baie

Chicoutimi et Québec, lun. à mer., 9h30 à 17h30, jeu. et ven., 9h30 à 21h, sam., 9h à 17h



La Capitale à Québec 627-5932 (ou 627-5922) • Place du Royaume à Chicoutimi 545-3160